

SOMMAIRE

EDITORIAL: La difficile conquête de la démocratie 1

SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT

J. Ntamahungiro: Flash sur les 3^{èmes} législatives 4

A. Basebya et P. Masengesho: Député pour qui,
Député pour quoi? 14

O. Ubonabenshi: Femme rurale et développement
du pays 25

M. Kolo: La torture de la vérité dans la presse
contemporaine 37

EGLISE D'ICI ET D'AILLEURS

P. Petrovsky: Millénaire du christianisme en Russie 54

J. Furaha: Marcher vers Pâques 67

LIBRES PROPOS

L. Ntezimana: Vous commencerez par le respect 71

J. Griet: Prêtre et célibat 77

CARNET: Novembre - Décembre 1988 85

A TRAVERS LIVRES ET REVUES

G.M. Dion: Une nouvelle traduction de
"Isezerano Rishya" 92

COURRIER DES LECTEURS

P. de Loch: Pour un vrai dialogue 109

D. Ghislain: Soyez œcuménique 111



SUR LE CHEMIN DE LA DÉMOCRATIE



- . Flash sur les 3^{èmes} législatives
- . Député pour qui, député pour quoi?
- . La torture de la vérité...
- . Millénaire du Christianisme en Russie

DIALOGUE

N° 133

Mars - Avril

1989

ONT COLLABORE A CE NUMERO

Joseph NTAMAHUNGIRO: Rédacteur à la Revue Dialogue, Kigali
Augustin BASEBYA: Député au Conseil National de Développement, Kigali

Pascalie MASENGESHO: Ex-député au Conseil National de Développement, Kigali

Odette UBONABENSHI: Agent de l'Etat, Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal, Kigali

Muhemedi KOLO: Professeur Assistant à l'Université Nationale du Zaïre, à Lubumbashi

Pavel PETROVSKY: Ancien Consul et ancien 1er Secrétaire à l'Ambassade de l'URSS à Kigali, Moscou

Justin FURAHA: Prêtre diocésain, Butare

Laurent NTEZIMANA: Théologien laïc, docteur à Leuven, Butare

Jean GRIET: Bénédictin, Université Radiophonique de Gitega

Gilles Marius DION: Dominicain, Responsable de la Communauté Chrétienne de Biryogo, Kigali

Pierre de LOCHT: Chanoine, Bruxelles, Belgique

Danloy GHISLAIN: Lambertmont, Belgique

DIALOGUE

EDITEUR: ASBL - DIALOGUE

B.P. 572 KIGALI/RWANDA Tél.: 7 4178

SECRETAIRE DE REDACTION: Yvon POMERLEAU

REDACTEUR: Joseph NTAMAHUNGIRO

SECRETAIRE-DACTYLOGRAPHIE: Enos NSHIMYIMANA

COMITE DE REDACTION:

Zéphyrin BAGAMBIKI - Thaddée BAGARAGAZA - Michel

DONNET - François FUNGA - Straton GAKWAYA - Déogratias

HITMANA - André KAMEYA - Antoine MUGESERA - Narcisse

MUNYAMBARAGA - François-Xavier MUNYARUGERERO -

Guy MUSY - Jean-Baptiste NGIRABACU - Ernest RUKANGIRA -

Guy THEUNIS - Odette UBONABENSHI

IMPRESSION: PALLOTTI-PRESSE

B.P. 863 KIGALI-RWANDA

Tél.: 7 4084

TIRAGE: 1800 exemplaires

Editorial

La difficile conquête de la démocratie

Il y a 28 ans les représentants du peuple réunis à Gitearamettaient fin au régime monarchique et à toutes les tares enveloppées dans ce système gouvernemental. Seulement voilà. Notre société souffre encore de maux que la Révolution de 1959 avait combattus et que les 2 Républiques s'emploient à déraciner. Tâche titanesque car ces maux ont la vie dure et repoussent comme le chiendent au moment où on croit les avoir arrachés. Ces survivances de la "féodalité" sont devenues bâtarde et se manifestent sous diverses formes: corruption, vol, gaspillage, clientélisme, trafic d'influence, course effrénée vers la richesse, etc, comme ne cesse de les dénoncer le Chef de l'Etat.

Il serait dommage, voire dangereux, de banaliser ces maux et de les mettre sur le compte de la jeunesse de notre démocratie comme maladie d'enfance. Celles-ci sont justement les plus mortelles à cause de la fragilité de l'organisme et laissent souvent des séquelles incurables. D'ailleurs n'est-ce pas la jeunesse qui est plutôt le symbole de courage, de persévérance et de foi dans l'avenir jusqu'à déplacer des montagnes? Voyez l'exemple de l'Afrique du Sud et des territoires occupés par Israël.

Il ne faut donc pas attendre que notre démocratie soit vieille pour la voir parfaite car cet âge n'a jamais été un âge de combativité. Il est plutôt synonyme de statu quo voire de fatalisme. Si nous ne voulons pas rater le rendez-vous de l'Histoire c'est donc ici et maintenant que nous devons conquérir notre démocratie en prenant garde de reculer d'un seul pouce sur le pas déjà franchi. Pour cela il nous faut accepter d'en payer le prix. Comme nos aînés ●

Joseph NTAMAHUNGIRO.

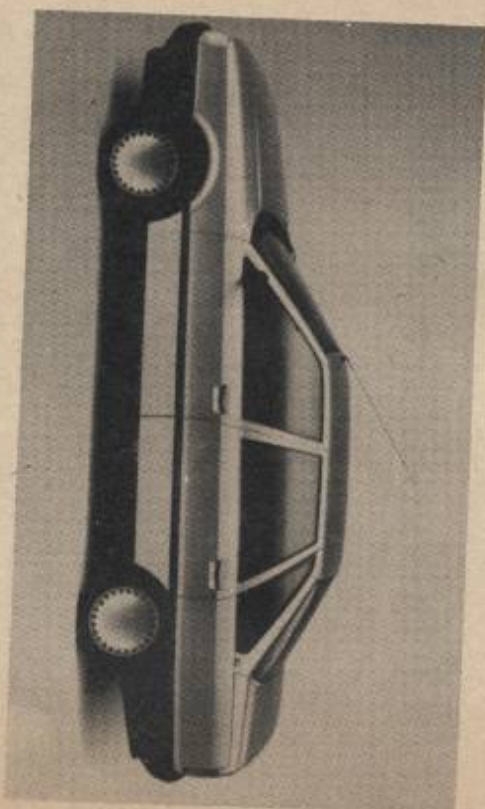
Après sa réélection, le Chef de l'Etat a annoncé la création d'un "Comité d'Honneur en Matière de Déontologie Publique". Sa première tâche "sera de mettre la dernière main au projet de Déontologie en matière de gestion publique".

Ce Comité s'attellera également à "contenir les déviations sociales que sont la corruption, la concussion, la course effrénée à l'enrichissement par détournement et trafic d'influence, la violation du secret professionnel, l'ingérence, etc". Les membres de ce Comité sont choisis pour leurs qualités à savoir "une grande probité, une grande expérience professionnelle en matière de gestion publique, un niveau de connaissance permettant la compréhension des problèmes en ce domaine et le loyalisme aux institutions".



RWANDAMOTOR
S.A.R.L.

B.P. 448 KIGALI, Tél. 75034-75452-74438-74439
Télé-Fax 25074681



RENAULT 21
VIVEZ LE PLAISIR AUTOMOBILE
SANS COMPROMIS

Société et développement

Voici quelques considérations sur les élections du 26 Décembre dernier. Elles ne prétendent pas à une réflexion profonde, c'est un premier regard avec les limites qu'un tel flash implique.

Flash sur les 3èmes législatives

28 décembre 1981; 26 décembre 1983; 26 décembre 1988. Pour la 3ème fois donc sous la 2ème République le peuple rwandais s'est rendu aux urnes pour élire les candidats au Conseil National de Développement (C.N.D.) appelé sous d'autres cieux "Assemblée Nationale". - Chambre des Députés ou Parlement". C'était une semaine après les élections présidentielles qui se sont déroulées le 19 du même mois et dont le Chef de l'Etat, candidat unique, est sorti vainqueur avec 99,98% des voix. Comme en 1983 la campagne pour les législatives a été fort éclipsée par la campagne pour les présidentielles qui a duré plus de 6 mois.

DIALOGUE n° 133

Mars-Avril 1989

LES CANDIDATURES

439 candidats

Selon la loi électorale de 1981 chaque Préfecture doit présenter un nombre double de celui du nombre des députés qui lui est dévolu. Toutes les Préfectures se sont conformées à ce règlement sauf Gisenyi qui ayant 7 sièges n'a aligné que 13 candidats. En tout 139 concurrents ont donc pris part à la course sachant que seuls la moitié d'entre eux pouvaient la gagner.

Parmi les candidats on comptait 15 ministres (sur 16), 20 femmes, 15 célibataires (9 hommes et 6 femmes). On notera que parmi les ministres seul le ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, le lieutenant-colonel Augustin Ndingiriyimana ne s'est pas présenté, ni en 1983 ni en 1988.

Le plus jeune candidat avait 23 ans et le plus âgé 66 ans; la plus jeune candidate avait 31 ans et la plus âgée 55 ans (une demoiselle). Par tranche d'âge il y avait sur les 139 candidats:

11 de 21 à 30 ans
65 de 31 à 40 ans
50 de 41 à 50 ans
16 de 51 à 60 ans
2 de 61 et 66 ans

On comptait 51 députés sortants dont beaucoup briguèrent un 3ème mandat.

RESULTATS

Sur les 51 députés sortants 44 ont été réélus dont 31 pour un 3ème mandat. Naturellement tous les ministres ont été élus ou réélus ainsi que les membres du Bureau du C.N.D. sortant. Tous les candidats âgés de moins de 30 ans ont été éliminés (non réélus) alors qu'une dizaine de candidats (tous hommes) qui tentaient leur chance pour la 2ème fois se sont trouvés une fois de plus candidats malheureux. Les deux candidats Batutsi ont été élus mais le seul Mutwa n'est pas passé. Du reste il avait été placé en queue de la liste de sa Préfecture. 12 femmes sur les 20 ont été élues.

Sur proposition du Chef de l'Etat le nouveau C.N.D. qui a prêté serment le 8.1.1989 a élu comme membres du Bureau, les députés suivants:

Présidence: le médecin Théodore Sindikubwabo
61 ans,

Vice-Présidence: Mme Immaculée Nyirabizeyimana,
Bachelière, 36 ans,

Secrétaire: Mr Cyprien Munyampundu, D4, 39 ans.

L'ancien Président des 2 législatives, Mr Maurice Ntahobari, a été nommé Recteur de l'Université Nationale du Rwanda (U.N.R.) en remplacement du Dr Venant Ntabomvura qui devient Chancelier des Ordres Nationaux.

Des 15 ministres élus, seuls 10 siégeront comme ministres-députés, les 5 autres ayant quitté le gouvernement lors du remaniement du 15.1.1989. En résumé voici le profil en chiffres du nouveau C.N.D.

70

Députés sortants	44	soit	62,8%
Députés nouveaux	26	soit	37,2%
Hommes	58	soit	82,85%
Femmes	12	soit	17,15%
Marisés	66	soit	94,28%
Célibataires	4	soit	5,72%
Hutu	68	soit	97,14%
Tutsi	2	soit	2,86%
Ministres	10	soit	14,29%
Hauts fonctionnaires	2	soit	2,86%
Agents Forces armées	6	soit	8,58%
Agents de l'Etat	50	soit	71,43%
Privés	2	soit	2,86%
Diplômés	23	soit	32,86%
D4-D7	47	soit	67,14%
Universitaires	29	soit	41,43%
30-39 ans	29	soit	41,43%
40-49 ans	29	soit	41,43%
50-59 ans	10	soit	14,29%
60-66	2	soit	2,86%

BREF COMMENTAIRE

Des 70 députés de la 2ème législature 51 se sont donc présentés. Que sont devenus les 19 autres? Certains avaient déjà quitté le C.N.D. au cours de l'exercice parce qu'ils étaient appelés à d'autres fonctions, d'autres ont été obligés de démissionner, d'autres sont morts (naturellement tous ces départs ont été remplacés par des suppléants). D'autres ont enfin décidé de ne pas se présenter. L'un ou l'autre se serait même "désisté" à la dernière minute.

Le nouveau C.N.D. est composé essentiellement d'hommes et de femmes de 30 à 49 ans puisque ceux-ci représentent 82,86% contre 14,28% des 50-59 ans et 2,85% des 60 ans et plus. On aura remarqué que le Président du C.N.D. est l'un des députés les plus âgés (61 ans).

Par rapport à la 2ème législature la nouvelle équipe est légèrement différente. La Vice-Présidence revient à une femme, le doyen d'âge a 66 ans (contre 61 ans en 1983) et le cadet 30 ans alors que celui de 1983 en avait 26. Le nombre de diplômés universitaires a légèrement augmenté de même que celui des femmes qui passe de 9 à 12 soit une augmentation de 4,29%. Toutes les députées-femmes n'ont pas été réélues. Ce fut le cas pour Mme Pascasie Masengesho (Kigali) qui pourtant semblait très sûre de la victoire (cfr interview). A propos des députés-femmes toutes les Préfectures en ont une sauf Ruhengeri et Gikongoro. Kigali en a 3, suivie de Gitarama et Butare qui en comptent chacune 2. En général les premiers de la liste ont été élus comme le montre le constat suivant:

Kibuye	tous les 5 premiers
Gikongoro	tous les 6 premiers
Ruhengeri	8 des 9 premiers
Butare	7 des 8 premiers
Cyangugu	4 des 5 premiers
Kigali	7 des 9 premiers
Gitarama	7 des 9 premiers
Gisenyi	7 des 9 premiers
Kibungo	4 des 5 premiers
Byumba	5 des 7 premiers

S'agissant de l'équilibre ethnique, le C.N.D. ne compte, comme en 1983, que 2 Batutsi. Par contre aucun Mutwa n'y siègera comme lors des 2 premières législatures.

LES PALMARES

Comme le montre le tableau des résultats annexé seuls les candidats des Préfectures de Gisenyi et de Ruhengeri ont vraiment réalisé de jolis scores oscillant entre 95 et 55% et 93 et 45%. Ailleurs les différences sont souvent énormes ou alors des scores tellement faibles. On notera en passant que 2 femmes exceptées, toutes les autres ont obtenu moins de 50% de voix; les scores les plus serrés ont été sans doute remarqués à Kibuye où le premier compte 53% de voix et le dernier 38%.

Synthétiquement 40 députés soit 57% du C.N.D. ont obtenu moins de 50%; 18 soit 25,71% entre 50 et 60%; 12 soit 16,85% plus de 70% des voix.

ECHOS

Selon "Dame Rumeur Publique" les législatives de 1988 auraient été moins démocratiques que celles de 1983. Des candidats "élus" occuperaient ainsi des sièges qui normalement ne leur étaient pas réservés. Certains candidats malheureux auraient choisi le silence. D'autres au contraire auraient réclamé justice. En tout cas l'ancien Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal, Mr Thomas Habanabakize, annonçait le 8.1.89 que 2 candidats perdants avaient déjà déposé plainte. La Cour Constitutionnelle jugera.

D'autres personnes se demanderaient pourquoi le Chef de l'Etat a proposé le Dr Théodore Sindikubwabo.

bwabo à la Présidence du C.N.D. alors que celui-ci n'avait recueilli que très peu de voix. On pourrait leur répondre que ce score n'est pas un obstacle du moment que le Chef de l'Etat estime et apprécie son candidat. C'est le cas.

Joseph NTAMAHUNGIRO.

P.S.: Au moment où nous écrivions ces lignes nous avons appris que Mlle Dancilla Mukarushema (Préfecture de Kigali) venait de perdre son siège au profit de Mr. Juvénal RUGAMBARARA. Cette décision a été communiquée à Mlle Dancilla par lettre émanant du Conseil d'Etat, le 18.1.1989. Nous apprenions également la mort du député Nteziryayo Jean Berchmans (de Byumba). Juste quelques jours après sa prestation de serment.

Cette situation infirme quelque peu certains aspects de notre commentaire. Le nombre de femmes siégeant au C.N.D. sera donc de 11 au lieu de 12. Le député le plus jeune aura 29 ans et non 30 ans parce que Mr. Juvénal Rugambarara a effectivement 29 ans.

RESULTATS DES LEGISLATIVES 1988

Préfecture de Kigali: nombre de votants: 358.178

CANDIDAT	VOIX OBTENUES	%
1. HABIMANA Bonaventure	316.625	88,39
2. NYANDWI Charles	224.602	62,70
3. KINYONI Stanislas	138.942	38,79
4. KABAGENI Vénantile	99.185	27,69
5. RWARAHORE MUKANGWIRE Astérie	84.785	23,67
6. BIRARI Jean-Damascène	83.997	23,45
7. MUSHOTSI Grégoire	80.628	22,51
8. MUKARUSHEMA Dancille	72.711	20,30
9. UWIMANA Juvénal	70.812	19,77

Préfecture de Gitarama: nombre de votants: 348.860

1. HABANABAKIZE Thomas	253.549	72,67
2. KAYIBANDA Pie	181.342	51,99
3. MUKAGATARE Bernadette	117.298	33,62
4. UKURIKIYEYEU Jean-Damascène	113.262	32,46
5. NYIRAMUTARAMBIRWA Felicula	112.181	32,15
6. KAYONDO Pierre	96.170	27,56
7. NGENDAHAYO Michel	86.866	24,89
8. RUHABURA Ladislav	62.271	17,84
9. RUVUGAMA Cyrille	62.081	17,79

Préfecture de Butare: nombre de votants: 313.561

1. NTAHOBARI Maurice	242.790	77,42
2. NTEZIRYAYO Anastase	233.166	74,36
3. RUGIRA Amandin	169.804	54,15
4. BARAVUGA Laurent	139.403	44,45
5. MUKARURANGWA Bernadette	115.890	36,95
6. NSAGUYE Fébronie	115.545	36,84
7. SEKAMONYO Faustin	113.584	36,22
8. BAPFAKURERA Jean	101.952	32,51
9. SINDIKUBWABO Théodore	87.866	28,02

Préfecture de Gikongoro: nombre de votants: 207.485

CANDIDAT	VOIX OBTENUES	%
1. RUHAMANYA Vincent	143.005	68,92
2. SIMBA Aloys	128.448	61,90
3. MULINDANGABO Ambroise	124.315	59,91
4. BINIGA Damien	70.439	33,94
5. RUGEMINTWAZA Emmanuel	69.684	33,58
6. HANYURWIMFURA Marc	63.429	30,57

Préfecture de Cyangugu: nombre de votants: 179.573

1. NTAGERURU André	134.676	74,99
2. NTEZIRAYO Siméon	132.761	73,93
3. BARIGIRA Félicien	104.739	58,32
4. GUMIRIZA Eston Alexis	82.178	45,76
5. UMUYISONI Marie-Goretti	69.706	38,81

Préfecture de Kibuye: nombre de votants: 186.561

1. MUNYAMPUNDU Cyprien	99.239	53,19
2. KAREMERA Edouard	93.726	50,23
3. NIYITEGEKA Donatille	78.443	42,04
4. SEBITABI Alphonse-Marie	73.346	39,31
5. MUSAFILI Idéphonse	71.017	38,06

Préfecture de Gisenyi: nombre de votants: 281.062

1. NSEKARIJE Aloys	267.974	95,34
2. UWILINGIYIMANA Juvénal	237.547	84,51
3. MBONABARIYI Noël	191.658	68,19
4. GAHIMANO Fabien	186.015	66,18
5. NYIRABAHUFITE Catherine	182.756	65,02
6. SEYOBOKA Lamien	167.081	59,94
7. MPORANYI Joseph	156.145	55,55

Préfecture de Ruhengeri: nombre de votants: 306.137

CANDIDAT	VOIX OBTENUES	%
1. NZIRORERA Joseph	287.153	93,79
2. BIZIMUNGU Casimir	225.928	73,79
3. NGARUKIYINIMARI François	222.522	72,68
4. NTUYENABO Fidèle	191.901	62,68
5. NTIBITURA Bonaventure	178.646	58,35
6. RUCAGU Boniface	151.826	49,59
7. RUSIMBUKANDÉ Sébastien	140.496	45,89
8. BASEBYA Augustin	138.297	45,17

Préfecture de Byumba: nombre de votants: 278.475

1. MUGEMANA Jean-Marie-Vianney	206.368	74,10
2. NYIRABIZEYIMANA Immaculée	188.506	67,69
3. NSABIMANA Evariste	91.506	32,85
4. BIGIRABAGABO Gervais	89.935	32,29
5. KARIBWENDE Innocent	89.369	32,09
6. NTEZIRAYO Jean Berchmans	80.262	28,82
7. NDAGIJIMANA Pierre Claver	74.018	26,57

Préfecture de Kibungo: nombre de votants: 204.049

1. HABIRYAKARE François	127.315	62,39
2. RWAKAGABO François	101.904	49,94
3. MUKARWEGO Stéphane	86.160	42,22
4. KAMANURA Jules	77.890	38,17
5. JYAMUBANDI Jean Bosco	72.757	35,65

Sources: Kinyamateka no. 1290 de Mutarama I 1989.
Les pourcentages ont été calculés par
nous-mêmes.

Quelques mois avant la campagne pour les législatives DIALOGUE avait demandé à trois députés (2 hommes et 1 femme) de s'exprimer sur leur mission comme représentants du peuple et sur les critiques qu'on entend à leur endroit. Deux ont bien voulu répondre et nous les en remercions.

Nous reprenons quelques passages de ces interviews. Le fait que Mme Pascale Masengesho n'a pas été réelle ne diminue en rien la pertinence de ses propos.

Député pour qui, député pour quoi?



Joseph NTAMAHUNGIRO: Au début de la 2ème législature (1983), vous nous avez confié que vous êtes présenté non pour gagner de l'argent mais pour être un homme efficace, pour améliorer les conditions de vie de la population. Concrètement qu'avez-vous fait pour réaliser ces nobles idéaux?

► Augustin BASEBYA: (...) Mis à part le rôle de député qui est celui de légiférer, j'ai essayé comme d'autres députés d'intervenir directement ou indirectement auprès des pouvoirs ou des individus en

vue d'aider à résoudre tel ou tel problème des électeurs ou des organisations locales. Vous le savez mieux que quiconque que le député est confronté à un flot de sollicitations. Certaines personnes se disent qu'il est nécessaire que le député ne se limite pas à sa fonction de représentation législative et qu'il doit trouver des solutions à tout problème humain. Faire des démarches pour plaider des cas n'est évidemment pas le rôle du député, mais le peuple ne le voit pas comme cela. Il oublie ou ignore que le député doit se livrer à un travail de législateur pour discuter, amender des articles, des textes. En réalité, le rôle du député est de poser tout problème globalement, mais les électeurs préfèrent qu'il fasse des interventions ponctuelles pour eux. Je pense que je ne me trompe pas en vous disant cela car durant la députation j'ai vécu ces expériences.

Bref, comme tous les députés, j'ai rendu service à certains gens qui me le demandaient, mais je dois vous dire que toutes ces interventions n'étaient utiles que là où l'amié pouvait être mise à contribution.



J.N.: Toujours en 1983 vous disiez que le député doit refuser d'être le factotum du gouvernement et qu'il doit plutôt contrôler l'action de celui-ci. Le C.N.D. n'a-t-il pas été plutôt une chambre d'enregistrement ratifiant tout ce que le Gouvernement lui soumet et ne contrôlant en rien l'action de celui-ci ?

► A.B.: Non. Le C.N.D. n'a pas été et n'est pas une chambre d'enregistrement. Comme tous les autres Parlements, il est plutôt la tribune où peuvent s'exprimer ouvertement, librement et publiquement les critiques et les revendications. Je sais que ce que vous dites est l'une des critiques adressées au C.N.D. La vérité est que le rôle du C.N.D. n'est pas d'opiner

du bonnet pour tout projet de loi émanant du Gouvernement. Cette critique n'est pas fondée parce que les projets de loi, notamment celui portant sur le budget annuel de l'Etat, ont toujours fait l'objet de longs débats démocratiques au C.N.D. et par conséquent y ont subi parfois des amendements de fonds ou de formes.

Si le public s'intéressait au travail du C.N.D. il se rendrait compte que le député s'est toujours livré à un travail de fourmi, d'érudit, de juriste et d'enquêteur pour discuter, amender, préciser et parfois polir des articles et des textes qui n'arrivent pas toujours dans leur plus belle robe. Il a toujours et minutieusement examiné dans chaque cas le bien-fondé du texte à adopter.

Au Rwanda comme dans certains pays en voie de développement, le député se débrouille seul. Ailleurs, par exemple en France, il dispose des techniciens payés par le budget du Parlement. Comme dans les pays sans groupes parlementaires, le député rwandais doit être "une machine à voter ou une encyclopédie ambulante" ! Il essaie de s'organiser pour constituer des dossiers, d'interroger les spécialistes, d'assister aux réunions des commissions permanentes et de lire tout ce que le Secrétariat lui propose comme documents. Ailleurs, des dossiers sont préparés à l'intention du député voire des interventions qu'il lui suffit de lire en séances plénières.

En toute vérité, ce n'est pas en rejetant à sa fantaisie les textes émanant du Gouvernement que le député se fera applaudir de son électoralat. Cependant je vous dis sans risque de me tromper que certains textes sont adoptés parfois dans un climat un peu enfiévré. Et si le texte est vraiment inacceptable, le C.N.D. persuade le Gouvernement de le retirer. Si je me rappelle bien c'est arrivé heureusement une fois en quatre ans. Ici je tiens à vous

rappeler que le député doit défendre comme le ministre la politique du M.R.N.D. qui l'a présenté aux élections, si bien que, à mon sens, il n'est pas facile de faire passer un programme contraire à celui tracé par le M.R.N.D.

S'agissant du contrôle de l'action gouvernementale, jusqu'à l'adoption de la loi y relative en date du 25 août 1987, le C.N.D. n'avait pas encore de cadre légal approprié pour exercer ce contrôle. Mais le C.N.D. a toujours demandé à chacun des ministres de venir éclairer l'Assemblée sur certains points jugés obscurs.



J.N.: On entend dire que les députés ne servent à rien sinon à se remplir les poches; qu'on pourrait réduire leur nombre à 10, soit 1 par préfecture, non que ces 10 soient nécessaires mais parce que tout pays démocratique se croit obligé d'avoir des députés. Que répondriez-vous à ces critiques désabusées?

► A.B.: Je suis sidéré d'entendre les gens me déclarer que les députés se remplissent les poches. Je suis étonné parce que pour moi être député c'est plutôt remplir une mission de représentant qui requiert les qualités du désintéressement et de l'énergie, c'est en quelque sorte de l'"apostolat". S'ils savaient qu'il existe certains députés qui ont du mal à joindre les deux bouts du mois non parce qu'ils gaspillent leurs émoluments mais parce que ceux-ci sont insuffisants pour subvenir aux besoins de la famille africaine et pour supporter leurs nombreux déplacements dans le pays. En tout cas, pour caricaturale qu'elle soit, cette critique est née soit de l'ignorance, soit de la volonté de nuire à la réputation du député.

En cette période où notre pays vit dans les conditions d'austérité et où l'économie internationale traverse ses moments difficiles, je vous dis franchement que les députés rwandais vivent eux aussi comme leurs concitoyens dans les conditions austères.

S'agissant de la réduction de 70 à 10 députés soit 1 député par préfecture, je pense que ce serait une hérésie. Cette assemblée n'aurait aucune représentativité et des décisions qui seraient prises en son sein n'auraient pas beaucoup de poids à l'égard de la société rwandaise qui compte à peu près 6 millions d'âmes. Ses délibérations ne reflèteraient donc nullement les aspirations de la population ou les réalités de toute la nation. Je crois que le fait que la loi relative au régime électoral ait prévu 5 à 9 députés pour chaque préfecture est une bonne chose.

Je ne peux pas concevoir comment 1 député peut représenter plus de 600.000 habitants, c'est un nombre qui n'est nullement représentatif, puisqu'il est universellement admis qu'une bonne représentativité serait de 35.000 à 85.000 habitants pour un député.



J.N.: Un hommage solennel a été rendu par le Chef de l'Etat aux paysannes et aux paysans qui ont permis au Rwanda d'accomplir le progrès que nous connaissons. Ne serait-il pas conséquent de les admettre aussi au C.N.D. même s'ils ne sont pas affublés de diplômes ?

► *A.B.:* Votre préoccupation est certainement partagée par d'autres militants, tandis que d'autres réclament le contraire. Je pense que c'est une opinion, personnellement l'admission au C.N.D. des paysans représentant les organisations professionnelles et

syndicales comme dans d'autres pays ne généraliserait rien. C'est une question qui mériterait d'être discutée au niveau des instances hautement politiques.

Mais ce souhait ne manquerait pas non plus de susciter pratiquement des difficultés parce que certains députés viendraient à l'Assemblée plénière pour se faire instruire par d'autres collègues dans des métiers exigeant une connaissance spéciale ou technique, raison pour laquelle la situation actuelle n'est pas tellement désavantageuse.

En d'autres termes, il n'existe aucune raison pour qu'une paysanne ou un paysan même moyennement doué ne puisse pas bien remplir une mission de représentation législative et politique comme des individus affublés de diplômes. Et puis, croyez-moi on retrouve certaines personnes qui, malgré leurs diplômes, se révèlent insuffisamment efficaces. A ce sujet je pense que c'est une question d'opportunité politique, seulement la 2ème République a opté pour la situation que nous vivons qui, à mon sens, n'a pas d'inconvénients.



J.N.: Une des raisons invoquées pour écarter les paysans de la députation serait justement la technicité et la complexité des problèmes de l'heure. Est-ce dire que les paysans et les paysannes rwandais sont incapables de discuter valablement des problèmes de leur pays et donc incapables de prendre en main leur destinée ?

► *A.B.:* Sur ce point, certains politologues ont montré que le progrès technique élève le niveau de compréhension et favorise ainsi la démocratie, que la civilisation technique rendrait les décisions à prendre si complexes qu'il serait très difficile

d'y faire participer des représentants paysans. Ils estiment que les décisions devraient être prises par les spécialistes, seuls capables de les comprendre, enfin, que la réalité est que le pouvoir de décision devrait être placé là où est le pouvoir.

Mais, ils exagèrent parfois la technicité et la complexité des problèmes techniques de l'heure. Je ne crois pas qu'il est impossible d'expliquer au parlement composé de quelques députés paysans les modalités d'établissement d'un plan économique. Ainsi, ils peuvent effectuer leur choix de façon assez claire. Avec cela le danger de "technocratie" dans certains parlements peut d'ailleurs être évité.

Personnellement, je partage la conviction du Professeur Maurice Duverger, politologue français, celle de la capacité des paysannes et des paysans "même analphabètes à discuter valablement des problèmes de leur cité".

On peut également donner comme exemple les cités antiques et romaines dans lesquelles les décisions politiques étaient prises non par des assemblées des gens ayant un niveau culturel très poussé mais par des assemblées des citoyens qui ignoraient l'écriture. Les discussions du type "palabres" africaines pourraient être rapprochées de l'Agora grec et Forum romain. Je crois que nos paysans sont capables de discuter des problèmes de leur pays et de prendre en main leur destinée.



J.N.: Au cours de cette deuxième législature, quelles actions concrètes les femmes-députés et vous personnellement avez-vous réalisées en faveur de vos consœurs, surtout de la campagne ?

► Pascalie Masengesho: Les femmes-députés ont effectué des tournées dans toutes les préfectures du pays dans le cadre de soutenir l'action de la présidence du M.R.N.D. qui vise à lutter contre l'analphabétisme qui empêche spécialement la femme rwandaise de s'intégrer dans le développement national. Elles ont rencontré toutes les catégories de femmes dont:

- les représentantes des groupements féminins;
- 10 femmes par préfecture qui se sont adonnées à l'activité de lutte contre l'analphabétisme;
- les membre du Bureau Provisoire de l'URAMA.

Elles ont élaboré un projet "exposition-vente d'objets d'artisanat féminin" en Rhénanie Palatinat. Elles ont ainsi pu exporter 1,588 tonnes d'objets d'art pour pouvoir créer un fonds auto-renouvelable avec divers objectifs dont:

- continuer à chercher le marché pour les produits; soutenir d'autres intervenants dans la promotion de l'emploi pour les femmes ainsi que dans la recherche du marché des produits des activités des femmes;
- accorder des prêts aux groupements féminins et aux femmes en général;
- servir de garantie pour les prêts à accorder aux femmes;
- relever éventuellement le capital de la banque des femmes lorsqu'elle sera opérationnelle.

Les dames-députés ont participé à la création de l'Association (ASBL) DUTERIMBERE. En plus de la qualité de membres, elles ont contribué à l'augmentation de la situation financière de l'Association par un chèque de 500.000 Fw.

En ce qui me concerne personnellement, j'ai pu participer à la création et au soutien d'un grou-

pement féminin "DUTERANKUNGA" qui a comme objectif l'agriculture et l'élevage en Commune GIKOMERO à KIGALI. Invitée par le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal à donner mes points de vue au CIC (Comité Interministériel de Coordination) qui était chargé d'étudier particulièrement le problème de la reconnaissance des enfants naturels et leur prise en charge, j'ai essayé de recueillir des idées relatives à ce problème auprès des Soeurs BENEBIKIRA de NYAMIRAMBO, des femmes et des filles du Secteur NYAMIRAMBO, des jeunes filles des Hommes BENEBIKIRA et XAVERI de NYAMIRAMBO, de quelques représentantes des Secteurs NYAKABANDA, GITEGA, et BIRYOGO.



J.N.: Comme représentante du peuple avez-vous une mission que vous ont confiée vos électeurs ? Si oui, laquelle et comment vous vous en êtes acquittée ?

► P.M.: Comme représentante du peuple au C.N.D. je pense que je dois d'abord m'intéresser aux problèmes communs sur le plan national. Pour ce qui est de mes électeurs (la population de la Préfecture de Kigali), la première mission correspond aux besoins réels et ressentis par la population de cette préfecture. La deuxième mission la plus difficile et la plus délicate auprès des électeurs est que ces derniers prennent le député pour quelqu'un qui fait tout et qui peut tout. Ils ignorent et ne comprennent pas la séparation des trois pouvoirs comme le prévoit l'article 34 de la Constitution du 20 décembre 1978.



J.N.: Est-ce que vos électeurs ont la possibilité de vérifier si vous représentez vraiment leurs intérêts et de vous signifier leur désapprobation dans le cas contraire ?

► P.M.: Evidemment oui. Mes électeurs savent très bien que je dois participer aux sessions ordinaires, extraordinaires et aux réunions de ma commission permanente (Commission Politique). Toutes les séances sont publiques et toutes les lois sont publiées sans oublier les comptes-rendus des séances du C.N.D. Je ne manque pas de discuter avec mes électeurs surtout à l'occasion des réunions des organes du M.R.N.D. auxquels je participe en qualité de membre à part entière ou en tant que Représentante du peuple. Je les rencontre aussi à l'UMUGANDA, au marché, à l'occasion de différentes fêtes et à la messe. Chaque fois ils s'expriment et même disent haut ce qu'ils pensent.



J.N.: Au début de cette année quand il était question de réduire le nombre de fonctionnaires, des voix ont suggéré de réduire fortement le nombre de députés parce qu'ils ne faisaient rien pour le peuple. Comment avez-vous ressenti ces critiques ? Pensez-vous qu'elles s'adressent seulement à vos collègues hommes ?

► P.M.: En tant que Représentante du peuple, je ne peux pas affirmer que la population, du moins la majorité de mes électeurs, croit que les députés ne font rien. La population attend beaucoup des députés et c'est pourquoi sa soif reste encore insouviée. Ce n'est que normal vu la jeunesse du C.N.D. et les moyens dont dispose notre pays. Si vous considérez le travail effectué par les députés, vous ne trouverez rien qui ne réponde pas aux besoins du peuple. Les critiques de ce genre ne sont pas toujours objectives et ne peuvent pas intimider ni dissoudre une institution comme le C.N.D.



J.N.: Croyez-vous après de telles critiques et cette déception que les gens vous élimineront par estime ou tout simplement pour accomplir leur devoir puisque le vote est obligatoire ?

► **P.M.:** Je pense qu'il ne faut pas exagérer la chose surtout que la majorité de notre population est rurale et analphabète. Il ne lui est pas facile de faire des considérations pareilles car il ne s'agit pas là de leur principale préoccupation.



J.N.: Dans ces conditions, quels sentiments éprouveriez-vous si vous n'étiez pas réelle ?

► **P.M.:** Depuis que je me suis présentée aux élections et ce il y a deux législatures, j'ai été toujours soutenue par mes électeurs. D'après les relations régulières que j'entretiens actuellement avec ce même électorat, je sens que le soutien est plus que jamais assuré et il n'y a aucune raison à penser à la défaite.

"La liberté et l'égalité sont les vertus cardinales de notre démocratie qui doit chercher à les concilier en pratique dans l'intérêt des citoyens".

Leslie Lipson.

Pour que la femme rurale rwandaise participe activement au développement de son pays, certains préalables sont nécessaires. C'est le mérite de cet article de nous le rappeler. Espérons que d'autres femmes contribueront à approfondir cette réflexion.

Femme rurale et développement du pays

RESPONSABILITES DES FEMMES

Le 1er Juillet 1987, le Rwanda a célébré le 25ème anniversaire de son indépendance politique. Cet anniversaire a été pour le Chef de l'Etat Rwandais, Son Excellence le Général Major HABYARIMANA Juvenal, l'occasion de faire le bilan du progrès atteint durant cette période. Dans son message à la nation, il a souligné que nous devons ce progrès surtout au travail inlassable des paysannes et des paysans rwandais. Cet éloge n'est pas complaisant.

Il est très méritoire comme nous allons essayer de le visualiser dans les lignes suivantes.

En parlant de la contribution de la femme rurale nous nous référons surtout à cette paysanne dont parle le Président de la République Rwandaise, qu'elle soit l'épouse du paysan ou sa fille, partageant avec lui les mêmes conditions du monde rural, et parfois aussi chef de ménage.

Or, les caractéristiques les plus courantes qui peuvent influencer les chefs de ménage dans les décisions concernant l'exploitation sont: le sexe et l'âge, le niveau d'instruction, l'aptitude à lire et à écrire, le mode de faire valoir.

Concernant le sexe, il a été constaté qu'environ une exploitation sur cinq est dirigée par une femme (21,7 %).

Comme chef d'exploitation, la femme est tout autant que l'homme responsable de la direction technique, financière et juridique de son exploitation. Cependant l'Enquête Nationale Agricole de 1984 a constaté que les 21,7 % de ménages dont le chef d'exploitation est une femme sont différents à plusieurs égards de ceux dirigés par un homme:

▷ Ils sont plus petits: 46 % de tous les ménages de 2 personnes au moins sont dirigés par des femmes.

▷ Les chances qu'ils possèdent du bétail sont moindres (19 % contre 25 % dans les ménages dirigés par les hommes) de même que pour n'importe quelle sorte d'animaux domestiques (66 % contre 75 %).

▷ Il est moins probable qu'ils jouent des terres (39 % contre 52%); la raison pour ne pas le faire étant certainement la rareté de la main d'oeuvre.

▷ La disponibilité alimentaire par personne est légèrement plus élevée (2.099 cal. par personne et seulement 1.928 al. pour les ménages dirigés par les hommes).

D'après cette même enquête, on peut dire en général que les femmes assument la responsabilité majeure des cultures de subsistance c'est-à-dire les céréales, les tubercules et les légumineuses.

En revanche les hommes assument la responsabilité de la production des cultures de rente (banane et café) sauf pour les travaux d'entretien et de sarclage.

En ce qui concerne les activités de commercialisation, les données indiquent que les hommes se chargent des activités de commercialisation agricole les plus importantes et les plus fréquentes.

Cette catégorie comprend la commercialisation du gros et du petit bétail, des produits animaux, de l'équipement agricole et des semences, achat et vente de la bière produite et consommée au niveau du ménage.

Par contre, les femmes se chargent de la commercialisation des produits agricoles ... une petite quantité de patates douces, quelques kilogrammes de haricots, afin de se procurer un peu d'argent pour subvenir aux besoins immédiats du ménage.

GESTION DU BUDGET FAMILIAL

Ce budget existe-t-il? D'où provient-il? Il est connu que l'agriculture en milieu rural est essentiellement une agriculture de subsistance; les produits obtenus du travail de la terre sont presque entièrement autoconsommés. Au niveau national, une enquête budget-consommation des ménages a été menée en 1985 (nous ne sommes malheureusement pas en possession des résultats d'analyse de cette grande investigation quant à ce qui se rapporte à la valeur monétaire du budget des ménages).

Quoiqu'il en soit, le monde rural est pauvre car les familles ont comme seule source de revenus les ventes des produits agricoles qui ne sont pas autoconsommés. Or, lesquels sont-ils? Rares sont les régions où on voit encore les greniers. Bien que nous ayons parlé de commercialisation plus haut, il faut dire que le paysan n'est que plutôt un intermédiaire, ou un petit fournisseur des denrées pour les grands commerçants des milieux urbains. Il ne peut être un vrai commerçant puisqu'il ne peut pas réaliser de surplus substantiels sur son exploitation qui lui procureraient un revenu qui lui permettrait de renouveler ses stocks... Le résultat de l'exploitation agricole peut donc être qualifié tout le temps de déficitaire, d'une façon globale. Une petite étude relative au Fonctionnement technico-économique de 10 Unités Domestiques réalisée en Commune GICIVE (préfecture GISENVI) par les "Maisons Familiales Rurales" (M.F.R.) et le Centre Préfectoral de Développement et de Formation Permanente (C.P.D.F.P.) de GISENVI en 1980

révèle que les gestions des budgets familiaux (si on peut ainsi dire) sont chez les 10 Unités Domestiques (exploitations agricoles familiales), séparées entre l'homme et la femme. C'est ce que nous avons noté dans ce qui concerne la commercialisation dans les ménages. Ce degré de séparation est variable, mais dans les 10 cas, le budget de la femme est déficitaire. Ce déficit la rend dans une certaine mesure dépendante de son mari, à qui elle doit demander de l'argent. On comprend alors mieux les petits commerces réalisés par les femmes pour se procurer un peu d'argent liquide, indépendamment des revenus de leurs maris:

▷ Achat de sorgho ou de régime de bananes pour fabriquer de la bière et la vendre;

▷ Petit commerce de cigarettes, etc ...

En guise de conclusion sur cet aspect économique précaire du "rugo", outre que les données sur les revenus sont très faibles (quelque peu inexistantes) il faut dire qu'il apparaît dans les ménages ruraux une absence frappante des revenus provenant du travail agricole et du travail formel non agricole. Les maigres sources de revenus sont les ventes des produits agricoles non consommés par la famille. Or, nous avons constaté qu'une partie très importante de la production est autoconsommée.

Diversifier donc les ressources des revenus non-agricoles en encourageant la promotion de nouvelles entreprises, en formant les paysans aux nouvelles techniques d'augmentation de la production, constitue un des moyens de réduire la pauvreté dans les zones rurales tout en intensifiant la production agricole.

Cependant, dans cette situation de déficit économique et même de temps en temps alimentaire, peut-on dire que malgré tout la femme rurale contribue au développement économique de son pays? Essayons de l'analyser dans le chapitre suivant.

CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Ces derniers temps une vague de "féminisme" a frappé le monde entier. Le Congrès Mondial des Femmes et le Forum des Organisations Non-Gouvernementales (O.N.G.) de Nairobi ont été organisés pour évaluer ce qui a été réalisé pour la femme pendant la décennie que lui a dédiée l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) 1975-1985. Beaucoup de personnes sont actuellement sensibilisées, éveillées même, autour de la question relative à la contribution que peuvent apporter les femmes au développement de leurs pays. Certaines gens plus analystes (ou analytiques) parlent précisément de l'intégration de la femme au développement constatant qu'elle devrait jouer plus de rôle et jouer plus de cette participation qu'il n'en a été auparavant.

Pour ce qui est de la femme rwandaise, les experts en cette matière trouvent que sa position serait meilleure si certains handicaps étaient levés.

Un article de Madame MUKAYIRANGA landrada paru dans le tout premier numéro de la revue des femmes des Pays des Grands lacs: "Femmes et Développement" nous retrace quelques traits de la condition

socio-culturelle de la femme rwandaise. Dans cet article (p.28), il est écrit ce qui suit: "Le mythe séculaire du rôle correct de la femme au foyer, mère, bonne épouse, travailleuse et ménagère persiste encore à de degrés variables dans la mentalité rwandaise". Est-ce un mythe ou une réalité? Nous optons pour la deuxième alternative. En effet, nos mères et nos sœurs ne sont pas autres que ce qu'elles sont, et c'est fort louable qu'il en soit ainsi. C'est d'ailleurs ce que le Président de la République Rwandaise a loué à plusieurs reprises particulièrement dans son discours du 5 Juillet 1985 lors du triple anniversaire de 23 ans de l'Indépendance Nationale, de 12 ans de la 11ème République et 10 ans du M.R.N.D., et récemment lors du 25ème anniversaire de l'Indépendance Nationale le 1er Juillet 1987.

Ce n'est donc pas un mythe que la femme rwandaise contribue grandement au développement de son pays, c'est plus qu'une évidence. Seulement à quel prix le fait-elle? Quelle amélioration peut-on apporter quant à sa participation traditionnelle pour lui permettre à la fois de contribuer davantage (qualitativement et quantitativement) et des'épanouir dans cette construction nationale? Jusqu'à présent elle ne le fait que parce qu'elle doit le faire, et que c'est parce qu'elle doit le faire est femme et qu'il en est ainsi. Ce qu'il faut donc lui inculquer c'est que sa grande participation doit déboucher sur une valorisation personnelle, professionnelle, de son métier, ainsi qu'une amélioration de sa condition matérielle. Mais quelle est la meilleure stratégie de l'éveiller et de l'instruire?

Essayons de voir d'abord l'ampleur de la contribution des femmes rurales et leur place dans le développement du Rwanda.

Au plan national, il est estimé que 97,9% des femmes économiquement actives se consacrent à des tâches agricoles. Pour les hommes, le chiffre n'est pas aussi élevé, ils sont 87,6%. Nous avons trouvé auparavant que la population totale du pays est à 95% agricole et qu'elle vit en milieu rural. On peut dès lors tirer la conclusion que presque 100% des femmes qui se trouvent en milieu rural sont des agricultrices. Donc la contribution de la femme rwandaise au développement du pays est optimale dans le secteur agricole.

Dans ce domaine, nous avons remarqué aussi qu'un pourcentage non-négligeable (22%) de femmes dirigent elles-mêmes leurs exploitations agricoles avec tout ce que cela contient comme responsabilité et comme conséquences.

Mais quand bien même elle ne serait pas chef d'exploitation, la femme rurale au Rwanda participe généralement à plus de 50% à des travaux agricoles et beaucoup plus encore, si on ne considère que des travaux liés à la production destinée à la nourriture familiale. Aujourd'hui une vaste documentation existe qui met en évidence la répartition des tâches par sexe au sein de l'exploitation agricole de sorte qu'il n'est pas nécessaire d'y revenir dans cet article. Disons tout simplement que sur le plan des travaux, sont réservées en effet à la femme des tâches manuellement demandant beaucoup de temps et qui, si elles n'exigent pas une grande force, n'en sont pas moins très pénibles: semis, sarclage, récolte, transport, transformation; tandis que sur le plan de la consommation, lui sont réservées celles qu'elle utilisera elle-même pour la confection des repas familiaux.

Tous les travaux effectués, qu'ils soient domestiques ou agricoles, sont faits avec un outillage

rudimentaire ce qui n'épargne ni le temps ni l'énergie pour les faire.

Outre le rôle que la femme rurale joue dans le secteur agricole, rôle qui, comme nous venons de le constater, est plutôt une routine pour la recherche de la survie familiale qu'un engagement formel, y-a-t-il une autre contribution d'envergure qu'on peut lui attribuer pour le développement du secteur rural? D'autres structures existent-elles pour un tel développement, dans lesquelles elle s'est taillé une place réellement visible qui l'intègre dans le circuit du développement tout en restant agricultrice?

ROLE DES ORGANISATIONS FEMININES

Au Rwanda des organisations rurales existent telles les coopératives, les groupements associatifs, les banques populaires, les associations pour le développement rural, ainsi que des ateliers artisanaux. Il est malheureux de constater que dans toutes ces organisations, elle ne se trouve qu'à l'arrière-plan.

Bien que les plus anciennes de ces organisations aient vu le jour voici bientôt deux décennies, les coopératives par exemple, il est à noter que la sensibilisation auprès des femmes rurales, pour les inciter à en faire partie ou à fonder les leurs, a été vraiment dérisoire. Ce n'est que tout récemment en 1982 que le Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif a commencé à s'intéresser à la question des groupements féminins et à les inventorier. Pour le moment, le Service de l'intégration de la Femme au Développement et

le Bureau Provisoire de l'URAMA (Urunana rw'Abanyarwanda) mu Mayambere) mènent une campagne tous azimuts pour intéresser les femmes rwandaises à se constituer elles-mêmes dans des associations de ce type.

Il faut dire que le retard constaté est tout autant exogène qu'endogène à la condition féminine elle-même. D'une part la femme rurale est au premier rang des analphabètes parmi la population. Comment pouvait-on enseigner les principes de "Rochdale" (ville d'Angleterre où est né le mouvement coopératif) à des personnes qui ignorent les règles élémentaires de la lecture et du calcul?

Aussi longtemps donc que cette contrainte ne sera pas balayée, il ne faudra pas espérer beau-coup de la mobilisation des femmes rurales. C'est pourquoi il faut d'abord les sensibiliser à constituer des groupements d'alphabétisation fonctionnelle encadrés par les lettrées parmi elles, à la fréquentation plus assidue des centres d'éducation populaire, là où elles peuvent discuter avec les techniciens (nes) du développement et leur participation à la vie de leur communauté et avec eux, envisager des mécanismes appropriés pour le faire.

Que peut-on alors suggérer comme action pour mener une contribution maximale et qui en même temps procure une satisfaction personnelle et un épanouissement des intéressées?

Plusieurs idées ont été émises et même des expériences se cherchent. Mais il faut d'abord se poser la question suivante: "La femme rurale est-elle prête maintenant à délaisser ses activités d'agricultrice pour se lancer dans d'autres où l'issue est incertaine mais dont on lui dit que ce sera la solution miracle pour ses problèmes? Tout d'abord quels sont ses besoins selon l'ordre

d'importance? Essayons de les inventorier:

- ▷ Besoin de sécurité et de stabilité conjugale.
- ▷ Besoin de santé pour elle-même et sa famille.
- ▷ Besoin de revenus et de sécurité matérielle.
- ▷ Besoin d'instruction et de formation permanente.

De tous ces besoins, sur lesquels devons-nous agir et lesquels doit-elle satisfaire en priorité pour amener une contribution maximale et un épanouissement individuel? En d'autres termes quel problème se pose avec le plus d'acuité pour le moment pour la femme rurale afin de le résoudre en premier lieu? Il y a lieu de se demander si ce besoin de stabilité conjugale n'est pas corrélatif à celui de la stabilité matérielle. En ce qui nous concerne les deux vont ensemble, mais, à notre avis, il faut d'abord s'assurer de la quiétude, de la paix au sein des ménages pour pouvoir espérer de leur part une contribution et une participation engagée. Sans l'entente et sans l'esprit coopératif au sein des ménages, il ne faut rien espérer de leur participation au développement. Malheureusement la solidité des liens du mariage laisse de plus en plus à désirer. Des recherches sont donc à faire tendant à prouver réellement si au sein des ménages cette stabilité conjugale est assurée, et voir comment l'instaurer si elle fait défaut.

Ensuite il faudra réduire le taux d'analphabétisme parmi la population, mais surtout parmi les femmes puisque nous savons que, tout en constituant 51% de la population totale, 62,8% sont analphabètes. Tout en informant et en instruisant la population féminine illettrée on pourra l'inciter à dialoguer avec les techniciens (nes) du développement qui

doivent les encadrer au sujet de leur participation individuelle et collective à la vie de leur communauté (en l'occurrence la Commune, le Secteur, la Cellule) et avec ceux-ci, elles devront envisager des mécanismes appropriés et adaptés (groupements, ateliers, technologies appropriées...).

POUR CONCLURE

Nous pensons que pour amener une plus grande contribution des femmes rurales au développement économique global, il faut d'abord détecter les vrais besoins, dialoguer avec elles pour connaître ceux qu'elles voudraient satisfaire en premier lieu, identifier avec leur collaboration par le biais d'une instruction-formation, le(s) moyen(s) à leur portée pour les satisfaire. Prenons d'abord le temps de les connaître et ne précipitons pas les formules toutes faites chez elles de peur d'être déçu par leur déintéressement camouflé par des prétextes habituels passe-partout de "manque du temps", "manque d'argent", etc...●

Odette Ngango UBOHABENSHI

On se plaît à dire que "la Presse est le 4ème pouvoir" (après l'exécutif, le législatif et le judiciaire). Erreur! Souvent elle est peu de chose car soumise à des intérêts divers qui la manipulent, l'obligent même à mentir. Comme la langue, la presse peut être ce qu'il y de meilleur mais aussi de pire. Souvent hélas c'est sous ce 2ème jour qu'elle se présente à nous. Il faut savoir donc lire entre ses lignes. C'est du moins ce que suggère l'auteur de cet article.

La torture de la vérité dans la presse contemporaine

Nous entendons par "presse" la fonction d'information sociale systématique destinée à toutes les couches de la population. Cette information de masse se matérialise à travers ce qu'on appelle communément les mass média, c'est-à-dire les moyens de communication sociale collective. Il s'agit de la radio, du journal, de la télévision, etc.

Dans notre analyse critique, nous nous proposons d'examiner le problème de la relation entre la presse et le pouvoir dans le monde. Le souci de vérité d'une part, l'utilisation de la presse à des fins politiques d'autre part, constituent le centre de nos préoccupations. Le philosophe français Blaise PASCAL fait cette amère consta-

tation:

"La vérité est si obscurcie en ce temps et le mensonge si établi qu'à moins d'aimer la vérité, on ne saurait la connaître" (1).

LA PRESSE AU SERVICE DES INTERETS DES GROUPES

L'essor économique et commercial allant

s'agrandissant, apparaît la nécessité d'obtenir régulièrement des informations sur l'évolution et les conditions de ce commerce. Très rapidement, la collecte et la distribution de l'information deviennent une activité autonome et rentable: une profession. Le journalisme, c'est-à-dire la presse moderne, est né. Ce n'est donc pas par hasard si les premiers journaux sont apparus dans les grands centres d'affaires au XVII^e siècle: Anvers, Delft, Londres. A cette époque déjà, on s'en doute, les journaux n'étaient pas libres de publier les nouvelles qu'ils voulaient sur la politique intérieure ou extérieure: les gouvernements veillaient.

Dans le souci de répandre les idées favorables à la sauvegarde de ses intérêts, l'homme d'affaires s'empare de la presse. Il inculque savamment aux autres l'idéologie de la résignation, impose

(1) PASCAL, B., in POMERAND, G., *Le Petit Philosophe de Poche*, Librairie Générale Française, Paris, 1962, p.40.

ses opinions, veille à ce que ses convictions personnelles soient admises partout, et monopolise ainsi la presse. Il devient de ce fait le fossoyeur de toute liberté. Caché derrière le pouvoir s'il n'est pas lui-même au pouvoir, il tue la liberté: pendant qu'il proclame la liberté d'expression ses actes mettent cette même liberté en résidence surveillée.

Partout en Amérique latine, on parle de la liberté et de la souveraineté du peuple, et partout le citoyen assiste à un renforcement maximal du pouvoir et à une manipulation rationnelle de l'opinion. Ce qui ressort des conclusions de la 3^{ème} Conférence Episcopale Latino-Américaine en dit beaucoup:

"Dans les Etats latino-américains actuels, disent les Evêques, on a élaboré la théorie selon laquelle la plus grande concentration possible du pouvoir politique est nécessaire non seulement pour garantir la sécurité nationale mais aussi pour assurer le modèle de développement choisi qui affecte de manière si cruelle la majorité de la population. Effectivement pour que le peuple accepte la faim, il est nécessaire de supprimer la liberté d'expression. Sans le silence obligatoire, l'acceptation de la faim serait impossible" (2).

Cette déclaration est applicable à tous les pays du Tiers-Monde où la bourgeoisie internationale se cache derrière des gérants autochtones. Dans le souci de perpétuer sa domination et de préserver ses intérêts, le pouvoir néo-colonialiste recourt,

(2) Actes de la 3^{ème} Conférence Générale du CELAM, in MISSI, n° 423, 1979, p.37.

entre autres moyens, à la censure de la vérité et à la propagande quotidienne. L'arme du secret sur l'information consiste à maintenir le peuple dans l'ignorance pour le mieux exploiter. En principe le droit à l'information est la sauvegarde de la démocratie. La mesure dans laquelle un peuple est informé est le critère de la liberté de ce peuple.

"Un peuple, écrit Karl Jaspers, participe, par la pensée et l'information, aux actes des gouvernements, à la création des institutions et à l'élaboration des lois" (3).

Lors des pourparlers entre les représentants du peuple et les représentants de l'Etat dans la plupart des pays, les députés se plaignent souvent de n'être informés ni des voies parfois mystérieuses par lesquelles l'argent entre dans la caisse de l'Etat, ni de la direction qu'il prend par la suite. Or, une discussion raisonnable n'est possible que si toutes les parties sont également informées.

Cet exemple montre bien que les hommes d'Etat gardent dans certains pays délibérément leur peuple dans l'ignorance afin de le bernier sans fin. Ainsi dans tel pays africain, le peuple se réveille et apprend par la radio nationale, ou la télévision, ou le quotidien du jour que l'infatigable est dorénavant maîtrisée sans qu'on lui dise ni quand elle a commencé, ni dans quelle proportion elle a été évaluée, et encore moins les mesures concrètes qui ont été arrêtées pour la maîtriser.

(3) JASPERS, K., *Initiation à la Méthode Philosophique*, Payot, Paris, p. 98.

Or,

"La liberté politique exige que ce qui détermine le destin de tous se passe en public" (4).

L'accession à une information de première main dans beaucoup de pays demeure une gageure. Si malgré de multiples interdictions, un fonctionnaire livre à un journaliste une information importante, il est accusé de haute trahison et poursuivi.

Empêcher les journalistes d'accéder aux sources d'informations est une pratique qui combat et réduit la liberté de la presse. Celle-ci ne peut pas dire seulement que les journaux soient libres de paraître, mais encore et surtout que les journalistes jouissent de la liberté d'accéder aux informations et du droit de les publier. La plus grande qualité lorsqu'on fait profession de journaliste est d'être sincère et honnête, c'est-à-dire de commenter les faits et les événements sans parti pris et d'éclairer joyalement les lecteurs ou les auditeurs. Nous touchons ici au problème de l'objectivité professionnelle du journaliste.

LA LIBERTE MUSELEE

Chaque information que nous livre la presse à longueur de journée est empreinte de partialité et de subjectivité. Nous ne parlons pas de la télévision qui, par un jeu savant de lumière,

(4) JASPERS, K., *op. cit.*, p. 98.

de techniques de cadrage et de prise de vue peut en une journée, tourner l'opinion contre un homme politique national ou étranger. Même à l'origine des journaux les plus réputés indépendants, il y a déjà (et toujours) un problème d'alignement idéologique.

La question de l'objectivité du journaliste pose des problèmes très délicats même dans le "monde libre". Au plus fort de la crise énergétique dans les années 70, Philippe SIMONNOT, spécialiste des affaires pétrolières au journal *Le Monde* fut licencié pour avoir dévoilé certaines pratiques gouvernementales et montré que le gouvernement français cédait à la pression des pays arabes producteurs du pétrole. Ce journal prestigieux a, dans une société de "démocratie avancée", cédé à la pression exercée conjointement par le gouvernement et les financiers.

À la suite de son licenciement, les pays pétroliers achetèrent le silence des autres journaux du monde dit "libre". Toute la presse, excepté le journal communiste: *L'Humanité*, respecta la consigne du silence. Subordination de la presse au capital: l'idéal de la profession met le journaliste en difficultés avec le pouvoir. Le métier de journaliste, c'est de rapporter les informations. Le problème est de savoir si on peut rapporter des informations sans servir celui qui les détient. Souvent il ne recueille que des informations qu'on veut bien lui donner. Et si l'informateur est le pouvoir, une information sur le pouvoir qui ne soit pas au service du pouvoir est une information que le pouvoir ne donnera pas, à moins que le journaliste ne s'arrange pour la voler:

"La valeur d'un journal comme *Le Monde* provient des informations volées au pouvoir et non pas des informations données par le pouvoir" (5).

SIMONNOT a volé une information et en a caché les sources. Très souvent le journaliste lit tout s'il a la possibilité de le faire sans être vu. Il cache ses sources en utilisant des formules du genre que voici: "dans les milieux bien informés on assure que...", "le bruit court selon lequel...". Et par respect aux règles du jeu, il ne produit pas entre guillemets ce qu'il a "volé" car les citations intégrales montrent que le document a été entre ses mains et qu'il lui a été remis.

Le pouvoir n'accepte d'être nommé que quand il veut et cela en des termes autorisés. Si le journaliste dont l'information est le gain-pain ne reproduit pas fidèlement ce qu'on lui dit, l'entreprise ou le pouvoir le combattra par d'autres journaux, favorisera les confrères concurrents plus compréhensifs et ne l'acceptera plus. Très peu de journalistes ont la conscience professionnelle requise pour risquer leur vie. Généralement, le journaliste est un allié naturel du pouvoir. Il épouse naturellement le point de vue du fort et du puissant, et même s'il parle parfois en faveur du faible, c'est généralement du point de vue du fort qu'il se place.

Lorsque nous parlons de la liberté d'expression, il ne s'agit pas de publier des secrets

(5) SIMONNOT, P., *Le Monde et le Pouvoir, Les Presses d'aujourd'hui*, 1977, p. 78.

militaires relatifs à la sécurité de l'Etat ou des propos diffamatoires contre tel individu pour satisfaire sa vanité personnelle. Nous pensons plutôt à cette liberté d'expression qui est l'apanage de tout citoyen libre soucieux du bien de son pays et de son peuple.

"Lorsqu'il s'agit de la sécurité nationale, la presse ne publiera pas les informations qui s'y réfèrent, même si elle les connaît. Lorsqu'il s'agit du bien-être du pays, les informations sur les activités du gouvernement peuvent être publiées à volonté" (6).

Dans son rapport de soumission au capital, la nature de la presse d'aujourd'hui présente une des situations les plus aberrantes. On ne peut plus actuellement demander à la presse d'être objective, nous l'avons vu.

DOMESTICATION ET ...

Partout l'expression est en résidence surveillée, partout les idées sont pesées, mesurées. Cet acte politique de contrôler l'information publique est ce qu'on appelle la censure. Elle se fonde sur la nécessité du secret. Les hommes qui détiennent le pouvoir économique-politique n'aiment pas que toute la lumière soit faite sur leur condui-

(6) BRADLEY, D., Qu'est-ce que la Presse?, Nouveaux Horizons, Paris, 1966, p.112.

te. Soit qu'ils en éprouvent la honte, soit que, par cynisme, ils éprouvent le besoin de tromper ou de mentir au peuple. D'où leur constante préoccupation de contrôler et de déterminer ce que les autres hommes ont le droit de dire et de connaître. D'où aussi les efforts de séduire ou à se soumettre la presse.

"Le but de la censure, écrit Bradley, est de s'assurer que rien ne soit publié par la presse qui puisse déplaire au gouvernement" (7).

Au niveau des ministères et des directions des entreprises l'attaché de presse reçoit des instructions sur ce qu'il doit dire et ne pas dire. Il paie le journaliste, le cas échéant, lui offre un dîner dans un bon restaurant afin de créer entre lui et l'entreprise ou le gouvernement un climat d'amitié et de compréhension. L'attaché de presse est payé pour manipuler le journaliste dans un sens politique bien déterminé. S'il est expert, plus la manipulation sera masquée, plus l'information sera d'apparence objective et par conséquent crédible.

La liberté d'expression, c'est surtout la liberté de remettre en question, de douter, d'enquêter, d'analyser. Or, que constatons-nous? Partout on se refuse le luxe d'une presse libre, car les régimes politiques actuels sont trop fragiles pour résister à la critique, ou simplement à la vérité. Partout il y a des vérités officielles, et partout les journalistes sont en service commandé. Chaque

(7) BRADLEY, D., *op. cit.* p. 126.

gouvernement a la presse qui lui convient. Nikita Krouchev déclarait franchement à un parterre de journalistes soviétiques:

"Vous autres journalistes, vous n'êtes pas seulement de fidèles auxiliaires, vous êtes littéralement des hommes de main du parti, parce qu'effectivement le parti vous a tous sous la main" (8).

Quand un certain seuil de probité est atteint dans la recherche de la vérité, le journal ou la radio encourt le risque d'être suspendu ou d'être fermé. Certains leaders n'aiment que les applaudissements. L'on dirait aussi que les journalistes sont devenus de véritables poètes de cour. A chaque changement de régime ou de gouvernement, les journalistes se répandent en superlatifs et en néologismes au nom du sacré devoir d'informer. Question d'être en paix avec le Maître du moment et qui sait obtenir une promotion.

... CENSURE

La censure n'est pas toujours le fait des pouvoirs publics ou de grands organismes privés. Quelques fois, elle est le fait des initiatives privées de certains groupes politiques de pression. Puisqu'ils n'ont pas de moyens nécessaires pour

(8) MARINORI, C., Journaliste et Contre-Révolution, U.G.E., Paris, 1976, p. 246.

censurer à l'amiable, ces groupes recourent souvent à la censure persuasive, à l'action directe. Ils soufflent à la bombe les locaux du journal ou de la télévision, enlèvent ou assassinent le responsable de tel organe de presse, ou simplement tel journaliste trop en vue. Les récents attentats contre Jeune Afrique à Paris relèvent de cette forme de censure. Le but inavoué de tous ces actes de force est de protester ou d'interdire à une certaine idéologie véhiculée ou représentée par Jeune Afrique de se répandre.

La censure se pratique aussi à l'intérieur des organes de presse. Ceux-ci ne publient que ce qu'ils veulent. La rédaction choisit et sélectionne la radio ou de la télévision choisit et sélectionne les articles à publier ou à (télé)diffuser. Les articles des journalistes sont relus et corrigés en vue de les couler dans le moule commun de l'idéologie et du ton. La fonction du "rewriter" est l'une des plus importantes.

Les correspondances occasionnelles des lecteurs ne peuvent être publiées que si elles agréent à la rédaction, alors que la loi reconnaît que les articles n'engagent que leurs auteurs. La télévision ne couvre que les manifestations dont la nature cadre avec la philosophie de la station-mère. Les reportages sont orientés.

La conséquence la plus évidente de la censure est que nous avons aujourd'hui une presse en crise. Pour se conformer à la censure, les rédacteurs nous proposent une presse ambiguë et contre-nature. A la place d'informer, elle distrait; à la place d'analyser, elle raconte. Bref, à la place des réflexions critiques, elle nous offre des récits et des reportages romancés.

Les faits sont présentés comme des instantanés sans rapport les uns avec les autres et hors de tout contexte social et historique, l'étude des déterminations sociales et historiques des événements est très rare. Ainsi on se laisse aller par le mouvement de la dite presse, on s'étonne de constater que les événements sont partout les mêmes, sans savoir pourquoi.

Quand deux journaux rapportent une même nouvelle, quand trois radios diffusent une même information, la relation des faits est toujours différente. On serait tenté de croire que les sources d'informations sont différentes. Il n'en est pas souvent le cas. Cette différence-là est-elle le fait de la censure interne à la rédaction ou propre aux instances politiques? Y a-t-il eu accrochage entre les éléments de la SWAPO et l'armée de la République Sud-Africaine? Toutes les agences d'informations l'attestent; mais Radio-Luanda parlera des pertes lourdes subies par l'armée d'invasion des racistes de Prétoria, tandis que Radio RSA diffusera en même temps qu'il y a eu un seul civil blanc légèrement blessé, et cent quinze terroristes noirs tués. Voilà comment la censure crée la contre-information, la confusion, à la limite: le mensonge. Si nous parlons de la censure aujourd'hui, il ne faut pas penser qu'elle date d'hier; elle est aussi vieille que la presse elle-même. Balzac écrivait déjà en 1840 le commentaire suivant sur la censure:

"Le public, disait-il, peut croire qu'il y a plusieurs journaux, mais il n'y a, en définitive, qu'un seul journal. Il existe à Paris, rue J.J. Rousseau, un bureau dirigé par M. Havas, ex-banquier, ex-copropriétaire de la "Gazette de France", ex-coassocié d'une entreprise pour l'exploitation des licences accordées par Napoléon. Si les personnes

changent, il sait que l'esprit public est toujours le même. Comprenez-vous maintenant la pauvre uniformité des nouvelles étrangères de tous les journaux? Chacun teint en blanc, en vert, en rouge ou en bleu la nouvelle que lui envoie M. Havas, le maître Jacques de la presse. Sur ce point, il n'y a qu'un journal fait par lui et à la source duquel puisent tous les journaux" (9).

La censure est aussi vieille que la presse elle-même. Elle ne date pas d'hier comme nous venons de le dire. Elle est de tous les pays et de tous les temps. Faut-il donc pour cela la cautionner? Loin de nous une telle idée. En dehors des réserves que nous avons émises sur la sécurité nationale et la difamation pour satisfaire sa vanité personnelle, nous ne connaissons pas d'autres raisons qui puissent justifier la censure.

"Nul n'est coupable d'avoir parlé, dit la sagesse chinoise, à celui qui écoute d'en tirer une leçon".

Pour le bien commun, les gouvernements et les rédactions de presse doivent laisser s'exprimer d'autres approches de la vérité. Du choc des idées jaillit la lumière. La critique nous permet d'éviter les erreurs et de nous instruire par elles. Puisse l'histoire être le seul juge entre le vrai et le faux et non des subjectivités individuelles fussent-elles d'un roi!

Au lieu de servir d'outil d'information critique et impartiale, la presse demeure partout dans

(9) BALZAC, in MARIMORI, C., op. cit. p. 308.

le monde liée à tel groupe d'intérêts économiques. Partout elle cherche à influencer plutôt qu'à informer; partout elle fait appel aux émotions plutôt qu'à la réflexion, et c'est ce que nous appelons la propagande:

"Nous n'hésitons pas à qualifier de propagande, écrit Bradley, les nouvelles qui paraissent dans la presse contrôlée, elles ont été rédigées dans le but, non pas d'informer, mais d'influencer" (10).

Pour les besoins de propagande, la presse de chaque camp ne publie que les mauvaises nouvelles de son adversaire. Jamais elle ne parle de sa réussite ni des perspectives favorables qui s'offrent à lui. S'il arrive qu'elle le fasse, il faut comprendre que cette objectivité d'occasion est une objectivité tactique: cette vérité partielle qui est concédée à l'autre camp sert de caution à une imparzialità grossière. Le paradis étant le capitalisme, il convient de montrer que l'enfer c'est le socialisme, vice versa. À travers la presse de l'Ouest, le socialisme ce sont les purges staliniennes et leurs camps des travaux forcés en Sibérie. C'est un univers parfaitement structuré comme un œuf où toute liberté individuelle est supprimée. À travers celle de l'Est, le capitalisme c'est le Far West, les cow boys toujours à cheval dialoguant à coup de Colt et chassant les Indiens à courre. Ce sont les hippies, le chômage endémique et les grèves sans fin: en somme un monde sans loi où le désordre est roi.

(10) BRADLEY, D., *op. cit.*, p. 129.

La presse est à ce point impliquée dans le fait de propagande que même les données scientifiques et techniques sont parfois interprétées en fonction de l'une ou l'autre idéologie. À l'Est, le fait que le premier satellite artificiel de la terre ait été lancé par l'Union Soviétique est une victoire du socialisme sur le capitalisme. À l'Ouest, par contre, on explique la catastrophe nucléaire de Tchernobyl (en URSS) par les défauts d'un régime qui planifie tout, même la disponibilité et l'initiative reconnues aux techniciens. En son temps le SIDA a été catalogué comme une maladie des pays capitalistes, avant que les premiers cas aient été découverts en pays socialistes.

Partout à travers le monde, la presse se révèle partisane, c'est-à-dire qu'elle est une presse de parti soit politiquement constitué ou non. Même quand elle se prétend apolitique, toute presse est idéologiquement alignée. Dans chaque information que nous livre la radio, la télévision ou le journal, il est question de voir avec les yeux de qui regarde les choses.

Tous les moyens d'expression, petits ou grands, sont censurés ou contrôlés pour véhiculer les idées reçues ou des vérités de convention. Ce n'est pas pour informer que les radios diffusent ou que les journaux paraissent (on l'a vu), mais pour convaincre, pour obtenir l'adhésion des citoyens à telle idée, à telle opinion. En ce cas d'espèce, limitons-nous aux organes de presse subventionnés par les Etats. Ce n'est pas par philanthropie envers les africains que la Deutsche Welle diffuse en Swahili, en Haoussa ou autres langues. Ce n'est pas non plus par exigence professionnelle que "The Voice of America" émet en lingala, en russe ou en chinois. De même, ce n'est pas par honnêteté

intellectuelle que radio Paix et Progrès émet en français, anglais ou arabe. Non, tous ces efforts tendent vers un même but: marquer la présence de son pays dans le monde, porter le débat avec l'adversaire le plus loin possible et discuter avec lui dans toutes les langues. Pour que la propagande soit efficace, il faut qu'elle soit de tous temps et de tous lieux: il faut qu'elle soit obsédante.

CONCLUSION

La presse est une arme redoutable: elle peut soit instruire et éduquer, soit abrutir et aliéner. Tout dépend de ce que le pouvoir ou le capital en fait. Comme la langue dont parle Esope, la presse est la meilleure et la pire des choses. La tradition antique, en effet, nous a conservé l'anecdote suivante: le tyran Xanthos ordonna à son serviteur Esope de lui acheter ce qu'il y aurait de meilleur au marché. Esope alla et n'acheta que des langues parce qu'il n'y a rien de meilleur que la langue. Elle est, dit-il, le lien de la vie civile, la clé des sciences, l'organe de la vérité et de la raison. Pour embarrasser son esclave, Xanthos lui demanda de n'acheter, cette fois-ci, que ce qu'il y aurait de pire. Esope alla au marché et n'en ramena encore que la langue. Elle est, dit-il, la mère de toutes les disputes, la source des divisions et des guerres, l'organe de la calomnie.

La presse est tout cela à la fois aussi. Elle peut promouvoir la vérité et la collaboration entre les hommes, tout comme elle peut répandre le mensonge et la suspicion parmi eux. Née à l'époque de la constitution de la bourgeoisie en tant que classe politique, la presse n'est pas restée pour autant l'apanage exclusif de celle-ci. Chaque groupe politique a créé son organe d'expression pour dire, expliquer et défendre sa vision du monde. C'est pourquoi la presse est le lieu par excellence où se dévoilent des subjectivités particulières tantôt avec pudeur, tantôt avec agressivité. Pour cela la presse présente toujours un élément caractéristique de classe et son apolitisme ne sera tel que le jour où finiront les idéologies. En attendant, quitte aux vrais intellectuels de lire entre les lignes, de questionner et de critiquer.

Muhemedi KOLO.

"Une presse libre a le mérite d'éclairer le jugement des citoyens en leur offrant un éventail aussi large que possible de faits et d'opinions".

Herbert Schmerz.

Eglise d'ici et d'ailleurs

Le 5 juin 1988 l'Eglise Orthodoxe de Russie commençait la célébration officielle du 1.000ème anniversaire du "Baptême de la Russie". A cette occasion DIALOGUE s'est entretenue avec l'ancien Consul et 2ème Secrétaire de l'Ambassade de l'URSS au Rwanda, Mr Pavel PETROVSKY.

Ajoutons que l'Eglise Orthodoxe de Russie est numériquement la plus importante de la vingtaine (16) des Eglises orthodoxes dans le monde. Elle compte plus de 50 millions de fidèles et a à sa tête le patriarche de Moscou et de toute la Russie.

Millénaire du Christianisme en Russie



Joseph NTAMAHUNGIRO: En quoi le millénaire du Christianisme en Russie est-il un grand événement pour l'Etat Soviétique qui se définit comme athée et qui depuis plus de 70 ans a combattu la religion comme "opium du peuple"?

► Pavel Petrovsky: Effectivement l'Etat Soviétique est athée mais cela ne signifie pas qu'il doit lutter contre l'Eglise. Cela signifie qu'à partir

L'Eglise Orthodoxe est la branche que l'on associe généralement à l'Orient chrétien depuis la séparation d'avec l'Occident à la date conventionnelle de 1054. En réalité l'Eglise Orthodoxe ne s'identifie pas à l'Orient chrétien qui, on l'oublie trop souvent, était déjà fractionné depuis le Vème siècle.

Le véritable enjeu de la querelle est doctrinal et ecclésiologique: l'adjonction en Occident du FILIOQUE dans le Credo dit de Nicée-Constantinople, impliquant que le Saint-Esprit procède comme personne divine du Père et du Fils, et les prétentions juridictionnelles de la papauté, ressenties comme excessives par les autres patriarches. Ce différend avait fait l'objet des conflits ouverts au IXème siècle entre le pape Nicolas Ier et saint Pontius, patriarche de Constantinople (avec réconciliation au synode de Constantinople de 879-880). Ajoutons que ces deux questions restent les seules qui aujourd'hui encore séparent les orthodoxes des catholiques romains.

Sources: L'état des religions dans le monde, ouvrage collectif sous la direction de Michel Clévenot, LA DECOUVERTE, LE CERF, Paris, 1987, p.103.



de la Grande Révolution Socialiste d'Octobre 1917, l'Eglise a été séparée de l'Etat dans une sorte de coexistence pacifique entre les deux institutions. Comme l'a dit le Camarade Gorbatchev au cours de sa rencontre avec les dirigeants de l'Eglise Orthodoxe russe à la veille des célébrations du millénaire, "des fautes ont été commises malheureusement contre les croyants et contre l'Eglise au cours des années 1930 et celles qui ont suivi". C'était l'époque du culte des personnalités. La lutte contre l'Eglise était en quelque sorte une contradiction idéologique, puisque la constitution reconnaît la liberté de conscience et de culte...

Mais le fait que les relations entre l'Eglise et l'Etat aient été difficiles, pas très saines, au cours de ces 70 ans n'empêche pas que le millénaire du christianisme soit un grand événement. Ce millénaire a non seulement une résonance religieuse mais aussi sociale et politique parce notre Etat considère cette date comme une étape importante sur la route du développement, de l'histoire de la Russie, de la culture et du développement de la Russie.



J.N.: Quel a été le rôle de l'Eglise Orthodoxe russe dans l'histoire soviétique et quel est son rôle aujourd'hui dans la vie quotidienne?

► P.F.: L'Eglise Orthodoxe Russe a joué un grand rôle dans la Grande Guerre Patriotique (1941-1945, la guerre patriotique pour nous). Dès le premier jour de la guerre l'Eglise Orthodoxe a été aux côtés de l'Etat. Elle a organisé une collecte parmi ses fidèles qui a servi à la construction d'une grande partie des chars et d'avions. Vers la fin 1944 cette



TABLE DES MATIERES 1988

AUTEURS	TITRES	NUMERO	PAGE
	EDITORIAUX		
Equipe de Rédaction	De la sacristie à la rue Vivre avec l'autre Des milliers d'écrits sur le Rwanda Dialogue avec nos évêques Solidarité paysanne Les coopératives: une utopie	126 127 128 129 130 131	1 1 1 1 1 1
	DOSSIERS		
	LA VILLE ET SES PROBLEMES		
D. Bourdon & F. Ngangé	Urbanisation et équité sociale	126	4
S. Kamanda & S. Jurgen Guy Mury	On ne peut pas manger des briques Les pauvres dans la ville: le rôle du Bureau Social Urbain	126 126	5 27
	PARENTE RESPONSABLE		
Evêques catholiques du Rwanda J. Ntambungiro T. Bagaragaza A. Kamuye J. Ntambungiro	Lettre pastorale sur la parenté respon- sable Le mythe de la surpopulation Eclairer-nous davantage Et pourtant elle tourne Morale et contraception	129 129 129 129 129	6 27 50 77 82
	POUR LA DEFENSE DU REVENU DU PAYSAN		
J. Ntambungiro R. Sibomana B. Itangishaka A. Rikampene	Eloge du paysan rwandais Défendre le paysan c'est reconnaître son bon existence Pour la défense du revenu du paysan RUKIZAMBARO ou le manioc Sauveur des peuples	130 130 130 130 130	4 5 17 26 37
	PAYSANS ET GROUPEMENTS COOPERATIFS		
B. Tallefer K. Kipicim & J. Kanyisire J. M. V. Mubabyimana G. Nibsona	Les banques populaires dans la défense du revenu du paysan Donner au monde rural les animateurs dont il a besoin De la tontine à la coopérative Groupements féminins et développement communautaire	131 131 131 131 131	4 36 45 64

SOCIETE ET DEVELOPPEMENT			
J.B. Ndirabacu	Prix des matières premières et problèmes de développement	126	41
J.P. Godding	Qui sont les "Impunyu"?	126	54
M. Donnet	Les CCDF et leur avenir	126	62
C. Karamano	Les ONG africaines changent de nom	126	75
Filip Reyntjens	Secteur et actrices à la recherche de l'Etat	127	2
A. Nkurunziza	Expulsion des ressortissants rwandais de l'Uganda	127	15
J.C. Ngabonziza	L'«Umuhiywe» comme symbole de mariage	127	31
Claude Lombrière	De l'agilité des cultures et des religions	127	36
Kama Kamanda	Connaissiez-vous l'A.I.D.E.A.?	127	53
Bernard Heylen	Réflexions sur l'éducation en milieu urbain	127	55
F. Hitiyise	Universitaires rwandais et carrières professionnelles	128	3
Michelle Mescher	Comment promouvoir la P.M. au Rwanda?	128	15
J. Ntambungiro	Sans morale pas de démocratie	128	26
Ph. Van Damme	Réflexions sur la pisciculture au Rwanda	128	39
A. Rugira	Rwanda et naissances géométriques	128	45
A. Nkurunziza	Forêt et développement au Rwanda	128	57
M. Kanabik			
EGLISE D'ICI ET D'AILLEURS			
Evêques du Burundi	Transition dans la sécularité	126	79
Abert Noin	Un curé blanc au pays de l'apartheid	127	69
Pierre Njoga	Oecuménisme dans le Burundi	128	66
L. Ntsemanu	L'Esprit de Jésus	128	70
R. Delporte	Calibat et fécondité en Afrique	129	90
M. Donnet	Solidarité nouveau nom du développement	130	62
G.M. Dion	Les premières 25 années de la paroisse	131	78
	Sainte Famille		
LIBRES PROPOS			
E. Moungilize	Pour ou contre les langues vernaculaires à l'école?	126	90
J. Kasabo Nyangazi	Radioécologie d'une ville	127	85
Augustin Bagebya	Une noblesse retrouvée	128	78
Dr. Loodis	Archives et documentations historiques au Rwanda	128	80
J. Hitezo	Les faces cachées de la violence	129	109
E. Rukundo	Le Seigneur de ma foi	130	88
CARNET			
Equipe de Rédaction	Sepembre-octobre 1987	126	94
	Novembre-décembre 1987	127	87
	Janvier-février 1988	128	83
	Mars-Avril 1988	129	112
	Mai-Juin 1988	130	90
	Juillet-Août 1988	131	99

A TRAVERS LIVRES ET REVUES			
P.C. Nyetere	"Rayons et nuées" de F.X. Nkurunziza	126	101
Th. Galwa	"Kubaho bimariye" de Mubinda	127	95
M. d'Hertefelt	Bibliographie analytique des sciences au Rwanda	127	97
Côme Ndagijimana	"L'encyclopédie bibliographique" de Marcel d'Hertefelt et Daniel Lame	128	90
J. Ntambungiro	"Evolution de l'agriculture et croissance de la population au Rwanda" de J. Ntambungiro	128	94
J.B. Ntagweka	"La rencontre à l'om bre des bousculades et les masques de l'hospitalité"	128	102
COURRIER DES LECTEURS			
R. Delporte	Tous mes encouragements	126	104
Claude Talbot	Il reste beaucoup à faire	126	105
J. Ntambungiro	Pas d'accord	126	105
Jean Rousseau	Non à l'exode rural	126	107
Germain Piliot	Tout va sympathie	126	108
Laurien Ntsemanu	Le plus grand péché - ne pas aimer du tout	127	102
A. Rutayisire	Le plus grand péché - ne pas aimer Dieu	127	105
Léon Dohy	Non aux "beaux" écrits	128	103
Léon Dohy	Courrier d'archives	128	104
Aleto Berenguer	La brigue rétroactive	128	105
H. Reiner	Sectes et esprit protestant	129	117
Jean Rousseau	Que les femmes prennent la parole	130	99
P. de Camière	Ne dénigrez pas notre église	130	101
Donati	L'avis d'un célibataire masculin	130	104
J. Orlet	Dialogue avec Dialogue	131	106
D. Ntshomb	Stèves réflexions sur la "Parenté responsable"	131	111
T. Turatsinze	Idees contestables	131	121
P. de Loch	Une lecture constructive et tonifiante	131	127
SCIENCE ET TECHNOLOGIE			
H. Mary	La caséole norvégienne	126	109
-	Vaccin africain contre le SIDA	127	108
Ernest Nkangira	Une cuisine familiale économique	128	106
Gakuru	Lutte contre les moustiques	129	122
HUMOUR			
-	Dieu éconduit	126	111
-	Dix commandements pour tuer une association	127	109
-	Humour	128	109
-	Histoires drôles	129	124
-	La démocratie, un problème vieux comme le monde	130	110
-	Un chat chrétien	130	110

BACHAKAZA T.	129	LOOTS, Dr.	128
BASAPAMA A.	130	MASARO NYANGETI J.	127
BASEYA A.	128	MARY M.	126
BESONGER A.	126	MBURURIZE E.	126
BOURDON D.	128	MESCHER M.	128
DE CANNIÈRE P.	130	MUGESERA A.	129
DE LOERT P.	131	MUSABIMANA J.M.V.	131
DELPORTE R.	126/129	MUSY G.	126
DION G.N.	131	NDAGIJIMANA C.	128
DOCHY L.	128	NGABONZIZA J. Claude	127
DONATI	130	NGANGA F.	126
DONNET M.	126/129	NGIRAHU J.B.	126
EQUIPE DE REDACTION	126 au 131	NGOGA F.	126
EBERTUM R.	131	NGOMANZIRU J.	128
EVEQUES DU BURUNDI	126	NYANDORA G.	126
EVEQUES CATHOLIQUES	129	NYEYIMANA KAMY A.	131
GAKURU	129	NYIRUKUNZIZA A.	127
GAMAYA S.	127	NYOLAN A.	127
GATYA TH.	127	NYOHORE D.	131
GODING J.F.	126	NTAMAHUNGIRO J.	128/129/130
GALET J.	131	NYEZIMANA L.	128
HAISON G.	126	NYETERA P.C.	126
HATEGERA J.B.	128	PIRELOT G.	126
HERZELT M.	127	POMERLEAU Y.	126/128/129/130/131
HEYEN B.	127	REYNOLDS F.	127
HITTFISE F.	128	ROUSSEAU J.	126/130
ITANGISHARA R.	130	RUGITA A.	128
JURGEN S.	126	RURANGIRA E.	128
KAMANDA KAMA	127	RURUNDO E.	129
KAMANA S.	126	REYATISIRE A.	127
KAMEYA A.	129	SIBOMANA N.	130
KANSCHEK M.	128	TAILLEPER H.	131
KARAYIR J.	131	TALBOT C.	126
KARPMANO C.	126	TURATSIRE T.	131
KEINER H.	129	VAN DANH Ph.	128
KOMORISSE C.	127		



Merci à tous ceux
qui nous ont
aidés et
encouragés

collecte était de 150 millions de roubles, soit 37,5 millions de dollars de l'époque. Elle a très bien répondu à l'appel lancé par notre Gouvernement: "Tout pour le front, tout pour la victoire". Après la guerre l'Eglise a joué un rôle très important dans la lutte pour la paix. Elle a été l'une des organisations créatrices du "Conseil Mondial de la Paix" en 1949. A partir de 1952 les responsables de cette Eglise ont participé à beaucoup de conférences sur la paix et en ont organisé eux-mêmes en U.R.S.S. Celle de 1977 avait pour thème: "les hommes d'Eglise dans la lutte pour la paix durable, pour le désarmement et pour les relations justes entre les peuples".

L'Eglise Orthodoxe commence aussi à jouer un rôle très positif dans les changements en cours que nous appelons "perestroïka". Les hommes d'Eglises soutiennent très activement cette nouvelle politique axée sur la libération et le bien-être de chaque citoyen pour qu'il participe de façon très active dans la construction d'une société nouvelle. Le patriarche PIMEN a été décoré de l'ordre de l'amitié des peuples et d'autres décorations.



J.N.: Quelles ont été les relations de l'Eglise Soviétique avec l'Eglise Orthodoxe et comment sont-elles aujourd'hui?

► P.P.: Comme l'a dit le Camarade Gorbatchev, elles ont été souvent difficiles et parfois même compliquées suite à des déformations idéologiques à l'égard de l'Eglise. Comme nous le disions dans la première question l'époque de Staline et les années qui suivirent furent vraiment très difficiles pour l'Eglise. En partant du slogan que "la religion

est l'opium du peuple" on a persécuté les hommes de l'Eglise et des croyants; Mais les relations se sont améliorées lors de la "Guerre Patriotique" (1941-45). Après la guerre l'Etat ne confiait plus les Cathédrales comme dans le passé. Les relations sont restées quand même tendues surtout dans les périodes de stagnation économique de la fin des années 1970 au début des années 1980. Maintenant avec la perestroïka, les relations se sont nettement améliorées.

Au cours de ces trois dernières années l'Etat a rendu à l'Eglise de grandes cathédrales et lui a autorisé de poser la première pierre pour la construction d'un grand monastère-cathédrale commémoratif, du millénaire. Désormais les croyants sont des citoyens à part entière et ils ont le choix réel de professer leur foi en toute liberté. La perestroïka, la démocratie et la transparence concernent tout le monde et touchent la morale et les coutumes. Inutile de dire que tous ces changements sont appréciés par l'Eglise Orthodoxe.



J.N.: Ne peut-on pas dire plutôt que le véritable changement de l'attitude de l'Etat n'a commencé qu'avec Gorbatchev car en 1959 quelques 20.000 Eglises Orthodoxes furent fermées, 14.000 prêtres liquides ou interdits de services religieux, les monastères réduits de 56 à 16? Les années 1979-80 connurent arrestations et procès. En 1983 M. Tchernenko, alors numéro 1 du régime, préconisait l'extension de la lutte antireligieuse.

► P.P.: Il est vrai que jusqu'au Plénum du Comité Central du PCUS d'avril 1985 on a assisté à des persécutions et à la fermeture des cathédrales. Mais je

crois que les chiffres que vous avez avancés sont exagérés. En ce qui concerne l'intervention de Mr. Tchernenko en 1983 lors du Plénum consacré aux questions idéologiques, je me souviens bien qu'il a dit qu'il ne fallait pas relâcher la lutte contre la religion. Mais cela ne signifiait pas qu'il ordonnait de persécuter les prêtres et de fermer les Eglises. C'était purement dans le sens idéologique du terme.

A savoir que l'idéologie communiste est tout à fait différente de l'idéologie ecclésiastique dans la conception du monde. La lutte contre l'Eglise signifie donc la compétition dans la coexistence et même la coopération. La fermeture des Eglises et la persécution des croyants relèvent des déformations idéologiques inhérentes à toute société. Même aujourd'hui ces déformations existent. Avec la très grande différence que l'Eglise peut directement porter plainte à Moscou. Plaintes examinées avec beaucoup d'attention pour rétablir l'Eglise dans ses droits. Pour nous Soviétiques, c'est un phénomène inhabituel. Il y a 5 ou 6 ans il aurait même été impossible d'organiser les festivités du millénaire.

Ceci dit on peut justifier pourquoi on a parfois fermé les Eglises. Il y a eu quelques hommes d'Eglises qui ont mené une lutte camouflée contre l'Etat Soviétique, contre le Gouvernement et qui ont appelé le peuple à soutenir cette lutte.



J.N.: Est-ce que le combat n'était pas juste du moment que ces Eglises estimaient que les autorités bafouaient leurs droits de croyants et de conscience?

► P.P.: Chaque Eglise a le droit d'exister. Elle

peut célébrer ses messes, sa liturgie, etc. Mais les Eglises ne doivent pas s'occuper de la politique. Car il est inacceptable qu'elles mènent une guerre camouflée contre le Gouvernement et contre le peuple soviétique. Il faut rappeler ici que pendant la Révolution des prêtres ont mené des activités antigouvernementales et antisocialistes. Ils ont même participé à des complots armés avec la Garde Blanche.

Voilà pourquoi la population garde encore de la méfiance à l'égard de l'Eglise et que le changement d'attitude commencé dans les plus hautes instances pénètre lentement dans la population.



J.N.: Donc la séparation Eglise-Etat signifie que l'Eglise doit rester dans la sacristie, dire la messe, prêcher sans parler de politique ou concevrez-vous une Eglise qui se mêle aussi de la vie des gens, qui prend position sur la vie sociale?

► P.P.: Nous croyons que l'Eglise doit participer à la vie sociale par exemple dans les activités du Fond de la Paix et du Fond de la Culture créé il n'y a pas longtemps. Le camarade Gorbatchev et notre Parti appellent maintenant les Eglises à participer plus activement dans la vie de toute l'Union Soviétique. La participation active dans la lutte pour la paix est une des branches des activités de l'Eglise dans le domaine social et elle est très importante. C'est dire que l'Eglise Orthodoxe ne s'est jamais limitée à la messe, au culte et à la liturgie. Nous faisons en sorte que l'Eglise Orthodoxe participe plus activement dans la vie sociale.



J.N.: Je n'ai pas saisi comment sont aujourd'hui les relations de l'Eglise Soviétique avec l'Eglise Orthodoxe. Sont-elles excellentes ou y a-t-il encore quelques problèmes?

► P.P.: Les relations se sont beaucoup améliorées mais il y a encore quelques problèmes.



J.N.: Pouvez-vous être beaucoup plus explicite?

► P.P.: Au haut niveau les relations sont presque excellentes et cela se manifeste par des faits quotidiens tels la réouverture de quelques Eglises, la simplification de la procédure de l'enregistrement des communautés religieuses, la construction de nouvelles églises, la recherche des solutions à tous les problèmes que rencontre encore l'Eglise. L'Eglise a même apporté sa contribution dans la préparation du millénaire.

Le problème numéro 1 réside en fait dans le changement des mentalités de la population. Après 60 ans de slogans idéologiques contre l'Eglise il est très difficile en trois ans de perestroïka de convaincre le peuple que les croyants sont aussi des citoyens à part entière travaillant pour le développement du pays.



J.N.: Mais quelles actions concrètes l'Eglise a-t-elle déjà programmées pour rétablir l'Eglise Orthodoxe dans tous ses droits et lui permettre d'exercer une véritable liberté, de prendre position sur des questions sociales et politiques, une position même contraire à l'idéologie du pouvoir?

► P.P.: Tout ce que vous venez de dire entre justement dans le processus de la Perestroïka c'est-à-dire dans le pluralisme des opinions, ce qui n'était pas possible il y a quelques années. Mais dans les trois dernières années l'Eglise Orthodoxe a par exemple exprimé tout à fait librement son désaccord avec la présence de nos troupes en Afghanistan.

Vous savez, les droits de l'Eglise, dont la liberté de croyance, ont toujours été garantis par la constitution. Le problème est que ces droits n'étaient pas respectés. Mais ce non respect de la loi n'était pas caractéristique vis-à-vis de l'Eglise seulement. Il y a beaucoup de lois inscrites dans la constitution qui ont été violées. Il s'agit pour le moment de les faire appliquer.



J.N.: Pourquoi l'Etat Soviétique décidait-il de respecter ces droits maintenant? Cela tient-il uniquement à l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev ou est-ce un processus qui avait déjà commencé mais manquait une forte personnalité pour le mettre sur les rails?

► P.P.: Les conditions objectives de ce changement étaient déjà présentes dans notre société mais son processus aurait pu encore être retardé de quelques années si Gorbatchev n'était pas arrivé au pouvoir. Je pense personnellement par exemple qu'un homme comme Tchernenko n'aurait jamais permis cette ouverture.



J.N.: Peut-on dire que ce changement d'attitude envers l'Eglise Orthodoxe va aussi s'étendre vers d'autres Eglises et même aux sectes?

► P.P.: Oui! Et l'Eglise Catholique peut témoigner déjà surtout en Lituanie où les catholiques sont nombreux et ont connu des persécutions. D'ailleurs même le Cardinal CASAROLI, ministre des Affaires Etrangères du Vatican a participé aux festivités du millénaire. Il a été reçu par le Camarade Gorbatchev avec qui il s'est entretenu pendant plus de deux heures notamment des relations de notre Etat avec l'Eglise Catholique.

Quant aux sectes, il y a 25 ans, la plus grande majorité d'entre elles étaient interdites. Les Baptistes par exemple étaient accusés d'être contre l'Etat et contre le socialisme. Aujourd'hui ils organisent ouvertement des réunions sans être inquiétés. De leur côté, les représentants de l'Eglise Bouddhiste ont été officiellement reçus à Moscou en juin 1988.



J.N.: Le Président du Conseil aux Affaires Religieuses aurait dit que "la religion est entrain de pénétrer le socialisme". Etes-vous d'accord avec ce point de vue?

► P.P.: A vrai dire je n'ai pas moi-même entendu cette déclaration mais je peux essayer de l'interpréter. Au cours de ces derniers 20 ans qui ont été caractérisés par la stagnation, les gens ont commencé à perdre confiance dans la possibilité de construire une société communiste. Car malgré des déclarations et des résolutions tous azimuts de Kroutchev et de Brejnev la société n'a pas pu résoudre les problèmes relatifs par exemple à l'alimentation, au logement et aux soins de santé.

Les prêtres ont profité de cette déception pour attirer les gens à l'Eglise et à leur promettre un au-delà meilleur. La déformation du socialisme

a eu comme résultat que les gens se sont tournés vers les Eglises.

Ce mouvement ne s'applique pas seulement à l'Eglise Orthodoxe mais aussi à l'Eglise musulmane où les gens retrouvent leurs traditions ancestrales.



J.N.: Il a été dit que "puisque l'Etat socialiste n'a pas pu déraciner la religion, il essaie de la récupérer pour la mettre à son service". Est-ce votre avis?

► P.P.: On ne peut pas dire que notre Gouvernement veut se servir de l'Eglise pour arriver à ses fins. Nous voulons seulement coopérer. Car après 70 ans de Gouvernement socialiste nous avons un Etat bien développé et le Parti communiste compte plus ou moins 20 millions de personnes. Le problème d'éliminer l'Eglise n'existe pas parce que des croyants sont des gens nés sous le régime socialiste. Nous pensons que les gens devraient plutôt croire dans la justice sociale et non en Dieu qui pour nous n'existe pas.



J.N.: Comment se fait-il qu'après mille ans l'Eglise Orthodoxe russe ne compte à l'étranger qu'une dizaine de diocèses (spécialement en Europe) et ne soit guère implantée de façon significative en Amérique, en Asie et en Afrique?

► P.P.: Cette situation tient peut-être à des raisons historiques. Vous savez sans doute que Pierre le Grand a persécuté l'Eglise orthodoxe et a beaucoup contrecarré son activité. Il a même supprimé le Patriarcat de Moscou qui n'a été installé qu'après la Révolution d'Octobre suite au décret de la

séparation de l'Eglise et de l'Etat.



J.N.: L'Eglise Orthodoxe semble réduite à n'exercer qu'une activité liturgique puisqu'elle ne mène aucune activité missionnaire, aucune oeuvre sociale ou caritative. Une telle Eglise a-t-elle un avenir au plan mondial?

► Il y a 200 ou 300 ans l'Eglise Orthodoxe n'était que russe. Cela s'explique. A l'époque du Tsar la Russie était en pleine expansion. Elle a conquis beaucoup de terres où vivaient des populations animistes. L'activité missionnaire s'est donc dirigée vers ces gens-là pour les convertir. Cette activité missionnaire est quand même importante car vous savez que la Russie est aussi vaste que le continent africain. Evidemment il ne faut pas comparer l'Eglise Orthodoxe à l'Eglise Catholique qui a beaucoup plus d'expérience missionnaire.



J.N.: Est-ce encore le pouvoir civil qui fixe le nombre d'entrées dans les séminaires comme c'était le cas autrefois?

► P.P.: Toutes les restrictions relatives à l'entrée au Séminaire ont été abrogées. C'est pourquoi le nombre de candidats séminaristes a beaucoup augmenté surtout ces trois dernières années.



J.N.: Quand on parle de la liberté de conscience en URSS comment comprend-on cette liberté? Doit-elle s'inscrire dans la ligne du Parti ou a-t-elle la même résonance qu'en Occident?

goût d'entreprendre quelques actions singulières qui laissent une marque.

● Les jours saints

Ainsi, entre le départ en vacances du vendredi d'avant les Rameaux et le mercredi-saint, les uns ont passé quelques jours auprès des malades du centre psychiatrique de Butare, d'autres au centre pénitentiaire de Karubanda, un autre encore avec les enfants de la rue du CFS de Ngoma, ... Certains sont restés dans leur établissement scolaire y rendre un substantiel service, tel et tel là où il avait un engagement personnel. Le jeudi-saint, tous étaient rassemblés au camp et ensemble nous sommes souvenus de Jésus et de ce que nous avions entrepris en son nom. Vécu de silence aussi.

Le vendredi-saint, comme j'ai dit, un guide nous a indiqué le bon sentier des collines. A Nyabindu, à 11 heures 30, il prenait congé de nous. Restait l'évident trajet par la route jusqu'à Gitwe. Tous ont supporté, l'âme franche, les peines de la marche, ce vendredi-saint! Aucun ne s'est dérobé sous quelque prétexte, pas même celui qui eut pu invoquer son accès soudain de malaria !

Les Adventistes de Gitwe nous accueillirent comme on ne pouvait l'imaginer. Que c'était beau, désarmant d'amitié, vraiment ! Arrivés en témoins de Jésus, nous trouvions bel et bien des frères. On était à la maison du Père. A la célébration, au lavement des pieds, pensez si nous eûmes l'occasion de comprendre le signe que Jésus nous a laissé. Là même où nous avions peiné, nous étions, par sa délicatesse, lavés, rafraîchis, renouvelés. Tout murmurait la réconciliation possible, le pardon mutuel, le partage joyeux. L'émotion nous prenait :

"Jésus, sachant que son heure était venu de passer de ce monde à son Père, lui qui avait aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'au bout ... " (Jn 13,1).

Le lendemain, samedi-saint, dans leur tradition, était un sabbat spécial. On a prié et écouté la Parole ensemble, partagé d'une seule âme le repas. Nos hôtes ont tenu enfin à ce que leur pas de conduite fut long et tenace, avant qu'il fallût bien se séparer.

Recrus, nous arrivâmes à Mugandamure, en retard sur l'horaire! Les croyants musulmans, auréolés de compassion, nous attendaient sur le pas de leur mosquée. Nous étions, à la vérité, malpropres et boueux. Leur accueil a eu raison de tout. Rwandais, je comprenais la sagesse de mon peuple: "Aho imfura ebiri zisazeraniye guhurira, icyo imwe ihatanze indi irahaboreye!" Nous avons partagé sur notre expérience de la foi en Dieu, unique et vrai, créateur du ciel et de la terre, très clément et miséricordieux. C'était prier ensemble. On avait à plein ce qu'on avait voulu, ni plus ni moins. Humblement soumis à la vérité de l'heure, nous voulûmes prendre congé. Que non! Ils nous accompagnèrent jusqu'à Nyanza.

Le bon et souriant curé du lieu et l'économe du Collège Christ-Roi s'entendirent pour que nous ayons une veillée pascalle, toute orientée vers la célébration de Pâques. Encore une fois, si tôt levés, nous nous joignîmes à la communauté paroissiale et aux filles qui "marchaient aussi vers Pâques" et qui avaient passé la moitié de leurs vacances auprès des Batwa, délibérément

● Et alors?

En définitive, cette "marche" m'a fait personnellement accéder à la conscience plus claire, plus vive, plus chaleureuse de l'Amour. Bien loin de me fourvoyer loin du Dieu de mon Eglise, j'ai compris qu'il nous invite à le reconnaître plus assurément aussi en tout homme. Le dépassement de soi, ceux d'ailleurs, les défavorisés de la société, les croyants d'une autre tradition spirituelle affinent en moi la joie rare de l'Amour que je sais mieux maintenant universel. Il est plus fort, plus convaincant que la mort, serait-il "scandale aux yeux des Juifs, folie pour les Paléens" que nous pouvons être encore à nos heures.

Conscience et réconciliation? Un idéal? C'est une piste! À suivre!

Le 31 août, on s'était donné rendez-vous, dans l'après-midi, au camp de Gihindamyaga pour se concerter sur notre marche vers Pâques 89. Comment l'entreprendre? revenir à l'intime de soi. Se confier l'un l'autre, avant que ne reprenne l'année scolaire ●



Justin FURAH.

Libres propos

Vous commencerez par le respect

Jacques Maquet croit que les Belges ont apporté au Ruanda-Urundi le respect de la personne humaine, la démocratie et le principe de l'égalité des êtres humains. Ils y ont trouvé la dépendance et la soumission des inférieurs par rapport aux supérieurs, une dépendance si bien ancrée dans la mentalité qu'il en concluait, en 1955, que la modification des institutions ne suffirait pas à transformer la structure politique traditionnelle (1).

On sent d'une lieue la fameuse idéologie de la "mission civilisatrice de l'homme blanc". Mais je ne veux pas chicaner sur l'analyse, attendu que la conclusion m'intéresse. Car elle a la vie dure cette conclusion de 1955, et prend l'allure

(1) J., MAQUET. Ruanda-Urundi, Lands of Mountains of the Moon, in Les Beaux Arts, Numéro Spécial, "The Belgian Congo From Wilderness to Civilization", p.15 et 38. Voir notice bibliographique dans M., d'HERTEFELT et D., de LAME, Société, Culture et Histoire du Rwanda, Tervuren, 1988, p. 958.

d'une prédiction lorsqu'on constate que plus de 30 ans plus tard, et malgré plusieurs changements "révolutionnaires", elle continue à se vérifier encore aujourd'hui (2).

Dépendance et soumission, ce que nous appelons ubuhake? Qui n'en voit les signes, répandus dans la société? S'avengler dessus ne sert en revanche qu'à en perpétuer le règne. Car ne plus parler de l'enfer peut être le meilleur signe qu'on est en plein dedans.

Mais à qui la faute? A personne et à tous sans doute: à toi, à moi, à lui et à elle, c'est-à-dire à notre histoire. Ne fixer son attention que sur les dits "politiciens", c'est certainement faire fausse route. Un ami humoriste allait jusqu'à formuler l'hypothèse que les enfants rwandais têtent cette terrible tare avec le lait du sein maternel!!

C'est dire combien nos "révolutions" sont trop courtes: elles ne révolutionnent rien ou si peu, précisément parce qu'elles ne touchent pas aux racines (3). Ce qu'il faut, c'est d'aller jusqu'à la naissance de l'homme, au commencement, pour changer les fondements: voilà la vraie révolution. Et c'est une tâche peu visible, peu populaire. N'appellez donc pas révolution n'importe quoi, sinon on ne s'entendra plus!

(2) Prédiction facile, évidemment, eu égard à la lenteur ou à la longueur des temps sociaux.

(3) La vraie image du révolutionnaire n'est pas le coq qui fait le fier et le bruyant sur un tas de fumier, mais la taupe qui, patiemment et dans l'obscurité du sous-sol, touche aux racines.

Mais par où commencer ce fameux changement des fondements?

D'abord par ce rappel: que les institutions sont faites pour l'homme, et non l'inverse. C'est donc manifestement une fausse route (que peu de politiques évitent, hélas) que de vouloir produire l'homme avec des institutions. Leur bon usage est de se mettre plutôt à son service. Car on ne produit pas l'homme comme un vulgaire objet d'usine: il n'a vraiment qu'à se créer lui-même, et les institutions sont faites pour l'épauler dans cette tâche singulière. Aussi est-ce pour lui un droit inaliénable que d'en prendre et d'en laisser, selon les impératifs de sa progression réelle sur le chemin de son épanouissement. Toute autre perspective ne peut aboutir qu'à l'oppression. Et plus l'idéal sera élevé (produire l'homme nouveau), plus l'oppression sera parfaite. Voyez un peu du côté de l'Est. Ou relisez l'histoire du Christianisme. (4).

Mais voyons à exprimer positivement l'objet de ce rappel. L'enjeu n'est pas tant la structure que l'homme qui en est le fondement. Foin donc des divisions et d'autres répartitions dites scientifiques. Nous prendrons comme enjeu l'homme tout court.

A ce niveau total, commencer par la supériorité ou l'infériorité dans un rapport aux autres ne peut conduire qu'à la guerre. La fameuse égalité

(4) Ce rapprochement n'est pas fortuit. On se demande finalement si la haine de ces deux "englobants" ne tient pas à leur similitude quasi fraternelle! Serait-ce de simples symétries travaillées par la même perversion? Interrogation bien troublante.

ne vaut guère mieux quand il n'y a pas d'autre logique à la base que celle de la guerre. L'égalité, en effet, instaure la compétition qui est peut-être une forme civilisée de guerre, mais qui est tout de même une guerre et aboutit parfois à la guerre: relisez un peu l'histoire de l'Occident.

Par où donc commencer pour une logique? Commencer par le respect. L'autre n'est ni supérieur, ni inférieur, ni même égal: il est autre, c'est-à-dire qu'il est, exactement comme je suis qui je suis. L'attitude juste: qu'il soit, qu'il vive. Fin finale de la logique de la guerre.

Alors maintenant, tout peut commencer.

Si je suis supérieur en quoi que ce soit, la nouvelle logique (qu'il vive) voudra que j'attire les autres à moi ou, à tout le moins, que je ne leur fasse point sentir "le poids de mes armes". Si je suis inférieur, je n'ai ni peur ni honte de tendre la main et de profiter de la supériorité des autres, puisque leur respect me libère de la crainte de leur puissance comme de leur vénération. Si nous sommes égaux, nous marcherons de concert, dans la stimulation mutuelle plutôt que dans la compétition. Et s'il y a un ciel quelque part, nous serons déjà dedans, puisque réconciliés dans le respect mutuel du droit de chacun à vivre et à être qui il est.

Quant à la politique, qu'elle soit vraiment du politique (c'est-à-dire: régulation de la chose publique) ou prise dans les tristes filets de la "politique" (entendue comme simple compétition pour le pouvoir - un peu le brave Machiavel!), elle sera vécue pour le meilleur et non pour le mesquin ou le pire. On commencera par le respect

du réel. Cela s'appelle constat loyal: voir les choses ni meilleures ni pires qu'elles ne sont. Eviter de créer une "réalité" idéologique qui fait écran au réel et enfousse la perception. Foin des "grilles de lecture" de gauche, du centre ou de droite! À la place, souci du fait, discipline de l'hypothèse, cohérence du discours, dépassement constant des explications et interprétations impermanentes. Abandon de la violence idéologique: non plus la théorie qui juge les faits, mais le fait récalcitrant qui défait la théorie! Qu'appelle-t-on progrès scientifique, sinon cela même?

Après le constat loyal, le temps des détours et des délais: on ne change pas le fondement d'une société en deux temps trois mouvements (voyez où une telle hâte conduisit feu le Capitaine Thomas Sankara... et d'autres). Au ras de l'expérience, définir une progression réelle, alliant la connaissance sur terrain à l'utilisation optimale des ressources disponibles. Eviter comme peste les idées dites "révolutionnaires" et qui précisément ne révolutionnent rien (tant pis si je me répète! de toutes les façons, on ne le dira jamais assez!). Sinon gare à la palinodie!*

Mais revenons à nos moutons. La racine qu'il s'agit d'extirper ici s'appelle ubuhake. Ne l'arrache de soi que qui est sans peur et sans mépris face à son semblable. Qui commence donc par le respect.

Seulement pour "commencer par le respect" il faut l'avoir appris. Mais où, je vous le demande, enseigne-t-on encore à l'homme comment on devient homme? Dans la civilisation occidentale répandue partout? L'heure y est aux "championnats": la peste

* Poème dans lequel l'auteur rétractait ce qu'il avait dit dans un poème antérieur.

soit de l'homme, il faut les championnats! Dans la civilisation rwandaise? Où qu'elle est celle-là, et pour combien de temps encore? Si tu m'en crois, lecteur, il serait grand temps qu'on se concerta, toi et moi, pour voir ce que nous pouvons faire afin que, dans notre société nos enfants ne reçoivent plus seulement (quand ils en reçoivent) de la formation générale ou spéciale (c'est nécessaire, voire indispensable), mais surtout de la formation fondamentale (c'est plus qu'indispensable, même si, par les temps qui courent, on s'en dispense allègrement. Mais c'est de la folie pure). La formation fondamentale est celle qui initie l'homme à devenir homme ou à commencer par le respect: C'est précisément la même chose!

Qui sommes-nous, demandes-tu effrayé, pour entreprendre une tâche si gigantesque? Mais je te l'ai dit: nous sommes qui nous sommes et nous commencerons par le respect. Une dernière précision: je ne suis ni politologue ni politicien. Je ne suis qu'un apprenti théologien, très peu pieux par dessus le marché. Mais quand on parle du politique, je me sens responsable: ne sommes-nous pas en démocratie? ●

Laurien NTEZIMANA.

Prêtre et célibat

Dans le no. 1961 de mai 1988 la "Documentation Catholique" a publié un message du cardinal Malula (Zaire) au clergé de Kinshasa. On peut retenir de ce message une analyse identique à celle publiée dans le no. 1271 du Kinyamateka. Analyse particulièrement concordante concernant le problème posé par le célibat.

"On parle beaucoup aujourd'hui de la légèreté des jeunes prêtres dans leurs rapports avec le monde féminin, de leur recherche exagérée de la compagnie des femmes, des filles, des religieuses zairoises. Si notre jeune clergé zairois ne se ressaisit pas vite dans ce domaine, ce sera la catastrophe".

Cardinal Joseph MALULA.

Il est dommage que l'un et l'autre ne se demande pas pourquoi il y a de telles difficultés. S'il est déjà courageux de constater un état de fait il est certainement plus utile d'en chercher les causes et, si possible, d'y remédier. Les causes sont multiples et ne relèvent pas d'un manque de "générosité"!

Par exemple: Le célibat n'est pas un état "normal" aussi bien pour l'homme que pour la femme. Dieu créateur organise le couple humain pour la procréation et l'y encourage (Gén. 1,28). Nulle

part la Bible ne porte suspicion sur la sexualité humaine. N'étant pas un état "normal" il faut donc une aide particulière de Dieu pour assumer cet état. Jésus le signale sans ambiguïté: "...il y en a qui se font eunuques pour le royaume des cieux. Comprenez qui pourra!" (Mt 19,12). On pourrait presque dire que Jésus propose le célibat, sans référence à aucune autre situation, ni état de vie. Jésus propose un choix exceptionnel et personnel.

Puisqu'on parle d'inculturation on peut là aussi constater, et ce n'est pas une critique, que certaines cultures ne pensent pas que le célibat soit une valeur positive. Peut-être oublie-t-on trop vite que dans l'Ancien Testament comme dans le Nouveau, la stérilité de la femme était considérée comme une malédiction. Malédiction à laquelle Marie échappe, son plus grand titre étant d'être "Mère de Dieu". On ne change pas d'un coup de baguette magique une culture, ce ne peut être le fait d'une décision arbitraire qui s'impose sans nuances, sans tenir compte des époques, des situations, des lieux ou des cultures. Après tout la sexualité, comme la paternité comme la maternité sont elles aussi des valeurs sanctionnées par un sacrement.

RAISONS HISTORIQUES

Si nous lisons attentivement, sans préjugés, le nouveau Testament, nous constatons que parmi les apôtres choisis par Jésus nous trouvons Pierre qui était marié puisque Jésus guérit sa belle-mère; Philippe, l'un "des 7" à quatre filles qui "prophétisent" (Lc 4,38-39; Ac 21,8-9). Si Paul était célibataire ou veuf, s'il met en garde vis-à-vis du mariage c'était qu'il croyait au retour imminent du Sei-

gneur. Il devra corriger sa manière de voir. (1 Th 5,1-4; 2 Th 2,1-4). De plus, honnêtement, il distinguera ce qui vient de lui de ce qui est révélation du Seigneur. (1 Co 7,6; 7,12) Il réclame même le droit d'être aidé par une femme. (1 Co 9,5) Dans les lettres pastorales nous trouvons les critères qui doivent guider le choix des "presbytres et évêques": mariés, élevant bien leurs enfants, sobres, sages, pas querelleurs... (1 Tm 3,1-7). C'était l'heureux temps où les responsables des Eglises étaient choisis par les communautés!

Après les grandes persécutions certains cherchent à pouvoir témoigner de leur foi et de leur amour et du don total de leur vie à Dieu. Ils inventent le monachisme, qui resta la forme de vie religieuse normale dans l'Eglise jusqu'au XVIII^e siècle. C'est saint Vincent de Paul qui fera sortir les religieuses de leurs cloîtres. "Les filles de Mr. Vincent"! Or un des choix essentiels de la vie religieuse est le célibat, associé aux vœux de pauvreté et d'obéissance. On apprenait naguère dans les noviciats que la profession religieuse était comme un nouveau baptême et avait les mêmes effets que le martyre! Il semble bien que ce soit sous l'influence des moines, qui furent pendant longtemps détenteurs du savoir théologique, que l'idée d'imposer le célibat a vu le jour. Il y avait confusion entre un service et un état de vie, le moine étant nécessairement célibataire.

Il y avait d'une part les moines qui n'étaient pas, en majorité, ordonnés prêtres et d'autres part le clergé diocésain, qui, il faut l'avouer, en ces temps lointains, n'était pas ou très peu formé. Rappelons que c'est le Concile de Trente (1545-1563) qui demandera l'ouverture de séminaires pour la formation du clergé. Il faudra attendre 100 ans pour que ce souhait se réalise! Les moines n'étant

pas nécessairement prêtres. La règle de Saint Benoît au chapitre "Des prêtres du Monastère" signale que l'abbé choisira l'un ou l'autre frère pour le service de la communauté. Celui qui sera élu ne devra en tirer ni privilège ni orgueil. Français, pas plus que Benoît n'étaient prêtres.

Le fait d'imposer le célibat au clergé diocésain ne se fera pas sans difficultés ni résistance. Innombrables sont les décrets conciliaires sur la question, aussi bien les grands conciles généraux que les conciles régionaux. Et l'histoire de la renaissance fera état de papes et de cardinaux assez peu célibataires. Ce sont, bien sûr, des faits qui ne justifient rien, mais qui peuvent expliquer bien des choses. Des faits qui montrent bien que de tous temps le célibat fait problème.

UNE DECISION ARBITRAIRE

Nous savons qu'il existe dans l'Eglise Orthodoxe un clergé marié. Il n'est pas rare de rencontrer dans les rues des villes et des villages de Grèce un pope barbu, vêtu d'une soutane noire, coiffé du "décalitre" (1) accompagné de sa femme et de ses enfants. Est-ce pour autant un clergé "au rabais"? Son service de la pénitence et de l'Eucharistie est-il moins bon pour cela? Nous n'avons aucune raison de le penser. On peut nous faire une objection, en effet s'il existe un clergé marié (c'est un choix que chacun doit faire) les évêques sont célibataires. Ce qui est exact; en fait étant choisis parmi les moines ils sont célibataires parce que moines et non pas parce qu'évêques. Il semble aussi que la formation théologique est mieux faite dans

les monastères que dans les séminaires...

Ce qui ressort de tout cela c'est que le célibat n'est, en aucune manière, une condition essentielle au sacerdoce. C'est une décision arbitraire de l'Eglise catholique romaine.

Peut-on faire appel à l'écriture pour justifier ce choix? Certainement pas comme nous l'avons vu plus haut. Peut-on appeler à l'aide la tradition? Certainement dans ses décisions et ses interventions, comme en témoignent les décrets conciliaires sur ce sujet. Malgré tout les faits sont là: le départ des milliers de prêtres, pour raison de mariage, de par le monde tout en demandant souvent de pouvoir continuer leur service pour l'Eglise. Ces départs auraient dû faire réfléchir plus que faire condamner. N'oublions pas que lors du Concile du Vatican II, la question du célibat a été retirée d'autorité par le pape de l'étude et de la discussion des "pères conciliaires". Action arbitraire qui pourrait laisser supposer que l'Esprit-Saint ne pouvait venir en aide aux "pères conciliaires" sur ce sujet. Récemment un pasteur protestant marié, s'étant "converti" au catholicisme a été ordonné prêtre tout en gardant femme et enfants. Alors?

Alors pourquoi ne pas réfléchir sereinement sur le problème? Si scripturairement et théologiquement sacerdoce et mariage ne sont pas incompatibles pourquoi ne pas laisser à chacun le choix de son état de vie différent du service d'Eglise qu'il espère pouvoir remplir? Prêtre marié ou célibataire, on ne peut faire du prêtre un religieux, l'option, ou la vocation étant radicalement différente, comme nous l'avons vu. Pourquoi imposer à toutes les cultures un état de vie apprécié par les uns, supporté difficilement par les autres, déprécié par d'autres encore. La politique de l'autruche est-elle bonne?

Pourquoi obliger les hommes à vivre dans l'hypocrisie au nom d'une tradition? Une tradition qui comme toute tradition se doit de s'adapter, d'évoluer, elle est caduque par nature et contraignante. Peut-on faire appel à la tradition dans un cas et ne pas en tenir compte dans d'autres cas? Peut-on oublier qu'au nom de la tradition le jeûne eucharistique était imposé, sous peine de "péché mortel"? De même pour l'abstinence du vendredi, péché grave de ne pas l'observer en France alors que l'Espagne en était dispensée? La gravité d'un acte peut-elle être à la libre décision d'un juge?

ESSAYONS DE COMPRENDRE

Le but de ces réflexions n'est pas de mettre en doute la valeur du célibat, on ne peut aller contre le conseil même de Jésus. On peut aussi penser que si Jésus avait voulu des apôtres célibataires il s'en serait certainement expliqué clairement. Le célibat c'est comme la maladie, il n'y a pas de maladie mais des malades, des personnes de chair et de sang avec leurs problèmes et leur environnement. Il n'y a pas de célibat mais des hommes et des femmes célibataires avec leurs problèmes et leur environnement. La valeur du célibat tient à son libre choix. Peut-il y avoir liberté quand vous voulez vous donner à un service et qu'au nom de la tradition on vous impose des conditions qui n'ont rien à voir avec ce service?

Je termine par une histoire! En vacances dans une communauté du sud de la France, j'y rencontrais un cardinal de curie. Après le repas du soir nous allions faire un petit tour sur la route dans la

campagne et nous causions. Un soir la conversation tomba sur le célibat, le cardinal me demanda ce qu'il en était là où je vivais. Ma réponse fut évasive; d'une part n'ayant pas l'habitude de me mêler de la vie des autres, d'autre part ne pouvant honnêtement, faire état de "on dit". Je répondais par ce que j'en savais d'un autre pays d'Afrique. Le cardinal ne fut pas étonné, mais je constatais aussi une réaction évasive de sa part. Je lui faisais alors remarquer que "Rome" devait être quand même au courant et que ses sources devaient être meilleures que les miennes. Il me répondit qu'effectivement il y avait des problèmes, pas seulement en Afrique et que "Rome" était au courant. Je suggérais, avec impertinence, que l'on pourrait, peut-être, modifier le loi du célibat. Il me répondit qu'on ne pouvait faire une loi pour l'Afrique. Je suggérais alors que l'on pourrait faire une loi pour le monde ... notre conversation sur ce sujet en resta là. Le mot loi fut prononcé ... mais il me souvient bien que dans l'Evangile on peut lire: "Que le sabbat est fait pour l'homme et non pas l'homme pour le sabbat" (Mc 2,27 et aussi Mt 15,6). Alors?

Avant de critiquer, de condamner, essayons de comprendre. Ce qui est triste c'est que tout cela est décidé d'une manière autoritaire sans tenir compte ni de l'évolution de la société, ni des cultures (on se gargarise d'inculturation à condition de ne rien changer!) ni des besoins des hommes.

Enfin pour les censeurs rappelons une parole de l'Evangile: "Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre". (Jn 8,7). En réfléchissant à tout ce que ce conseil implique! Et pour ceux qui sont soupçonnés d'être des "pêcheurs" ils peuvent compter sur la miséricorde de Dieu qui n'est pas, heureusement, celle des hommes. Et "va bene!"

Jean Griet

AIDONS NOS ENFANTS A LIRE

Notre jeunesse manque lamentablement de quoi lire. or c'est dès le bas âge que nous devons former la conscience morale, civique et chrétienne de l'enfant. Notamment en l'initiant à des lectures utiles.

Pour pallier à ce manque, LA SOCIÉTÉ BIBLIQUE AU RWANDA a lancé depuis 1986 un programme de production des publications répondant au goût des jeunes en vue de les préparer à intégrer la vie active et socio-professionnelle. Elle a déjà produit une bande dessinée intitulée "KUBAHO BIMARIYE IKI?"

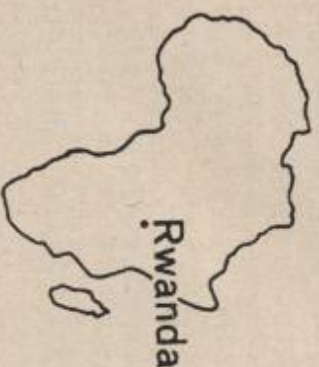
En 1988 elle a organisé un concours des jeunes de 12 à 20 ans qui a permis de sélectionner parmi près de 6.500 travaux une dizaine de bandes dessinées sur les récits bibliques, ainsi qu'une trentaine de poèmes sur Jésus-Christ, Noël ou Pâques. 135 enfants au total recevront des prix variant entre 40.000 Frw et 500 Frw dont le paiement des frais de scolarité.

Nous en appelons maintenant à votre générosité pour la publication de 10.000 recueils de 30 poèmes sélectionnés et les bandes dessinées produits par ces enfants avec chaque fois une photo de l'auteur. Avec 200 Frw nous pourrions produire et envoyer gratuitement ce recueil à l'un des 6.500 concurrents. Et avec 400 Frw à chacun de vous-mêmes.

Vous pouvez verser votre don à:

- B.K. n° 040-0002339-44 ou
- Société Biblique au Rwanda,
B.P. 788 Kigali/Rwanda; Tél. 82115
MERCI!!

Garnet



Rwanda

Novembre

Decembre

1988

UN NOUVEL EVEQUE CATHOLIQUE



Le 30 décembre le Vaticain nommait l'Abbé Félicien MUVARA évêque auxiliaire du Diocèse de Butare, exaquant ainsi une demande vieille de 15 ans de Mgr Jean Baptiste GASHAMANYI.

Mgr Félicien MUVARA est né à Murama en Préfecture de Gitarama en 1950. Paroisse Muyunzwe, Murama qui dans l'entretemps est passé sous la juridiction de la Paroisse Karambi. Après ses études primaires, Mgr MUVARA entre au Petit Séminaire de Save puis

au Grand Séminaire de Nyakibanda. Ordonné prêtre le 5 septembre 1976, il entre à l'Université Nationale du Rwanda où il obtient une licence en Géographie-Histoire.

De 1981 à 1986 il est professeur-visitateur au Grand Séminaire de Nyakibanda. Puis depuis 1986 il est chroniqueur à la Radio Rwanda pour l'émission religieuse catholique en français. Surtout Mgr MUVARA est depuis 1983 Secrétaire Général de la Conférence Episcopale du Rwanda.

(Sources: Kinyamateka no. 1290, Mutaramai, 1989 p. 11-12).

JUBILE DE DIAMANT DE LA PAROISSE SAINTE FAMILLE

Dimanche le 20 novembre la Paroisse Sainte Famille de Kigali fêtait son jubilé de diamant (75 ans). Une messe d'action de grâces concélébrée sur le terrain des jeux de l'école primaire par 5 évêques et une trentaine de prêtres fut suivie de chants et de danses en l'honneur de la Paroisse jubilaire. Le numéro le plus applaudi fut les exercices acrobatiques exécutés par les enfants de la rue "Abadacogora" encadrés par le Bureau Social Urbain de la Caritas.

Parmi les invités de marque on notait la présence de Mgrs les évêques de Kigali, Nyundo, Ruhengeri, Kabgayi (coadjuteur), le Nonce Apostolique, le Représentant des Musulmans au Rwanda.

Dans son discours de circonstance le Curé de la Paroisse Sainte Famille, Mr. l'Abbé Joseph BIME-NYIMANA, s'est attaché à retracer l'histoire de la Paroisse Sainte Famille. Le porte-parole

des fidèles, Mr André KAMEYA, a souhaité que, à l'image de la commune, pour le développement économique, la paroisse soit la cellule de base du développement ecclésial. Il a demandé que l'administration paroissiale soit régie par des lois claires et définies et ne soit pas laissée au bon vouloir de chaque curé.

Dans son intervention, Mgr Vincent NSENGIYUMVA, Archevêque de Kigali, a surtout remercié tous les artisans de l'histoire du Diocèse de Kigali, spécialement Mgr André PERRAUDIN, archevêque-évêque de Kabgayi.

RAPATRIEMENT DES REFUGIES BURUNDAIS

A part quelques 2.000 réfugiés burundais d'Août 1988 qui avaient refusé de rentrer dans leur pays, tous les autres venus à cette époque ont regagné le Burundi. La plupart sont repartis comme ils étaient venus, à pied, en marchant plusieurs heures, de nuit ou sous un soleil de plomb jusqu'à la rivière Akanyaru. Là ils ont dû négocier avec les passeurs pour que la traversée ne soit pas fatale. Un spectacle de désolation de voir ces gamins et gamines de 8 ans et moins, ces vieillards déjà courbés par l'âge et ces mamans qui, un enfant au dos et une charge sur la tête, se traînaient sur la route ou dans les chemins traditionnels comme s'ils fuyaient à nouveau. Pourquoi ?

On peut supposer que les réfugiés ont trouvé trop longues, trop compliquées ou même dangereuses les formalités de retour élaborées par la Conférence Ministérielle tenue à Butare du 9 au 11 novembre. Conférence qui décida de "lancer immédiatement

le processus de rapatriement (...) et continuer l'action de sensibilisation". C'est ainsi que le Ministre de l'Intérieur du Burundi se rendit dans un des camps pour inviter la population à rentrer, visite suivie de près par celle du Préfet de Butare, Mr Frédéric Karangwa, qui persuada également les réfugiés de rentrer.

Des sources dignes de foi affirment que tout a été fait psychologiquement pour qu'ils comprennent qu'ils devaient rentrer. D'où peut-être ce retour "chaotique". Mais dans l'entretemps certains réfugiés rapatriés auraient repassé la frontière rwandaise craignant pour leur vie ou parce que les conditions d'accueil ne répondaient pas à leur attente et aux promesses qui leur avaient été faites. Une information à vérifier.

Rappelons que les délégations à cette conférence quadripartite qui avait "décidé" le rapatriement étaient conduites respectivement par: côté rwandais, le Dr Casimir Bizimungu, alors Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales; côté burundais, le Lieutenant-Colonel Aloys Kadoyi, Ministre de l'Intérieur; côté zairois, la Citoyenne Muduka Inyanza Commissaire d'Etat aux Affaires Sociales; côté H.C.R. (Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés), Mr Cécil Kpendou, Chef du Bureau régional pour l'Afrique. Y prenait part également l'ambassadeur Yilma Tadesse, Secrétaire Général de l'O.U.A. (Organisation de l'Unité Africaine), chargé des affaires politiques.

ANNEE DE L'AUTO-ORGANISATION DU MILIEU RURAL

Dans son message à la nation du 31 décembre le Président de la République, le Général-Major

Juvénal HABYARIMANA, a baptisé l'année 1989 "Année pour l'Auto-organisation du Milieu Rural". Car "la défense du revenu du paysan, grâce à l'auto-organisation du milieu rural, met ainsi en relief l'idée que c'est le paysan, en s'organisant avec d'autres, qui devient lui-même le meilleur défenseur de ses intérêts, de son revenu".

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Le 19 décembre le Président de la République était réélu à 99,988 pour un 3ème mandat de 5 ans. A vrai dire pour un 4ème mandat puisqu'il préside aux destinées de ce pays depuis 1973. Les élections présidentielles couronnaient une campagne électorale qui avait conduit le Chef de l'Etat dans toutes les Préfectures depuis le mois d'octobre et qui s'était terminée le 16 novembre.

Au cours de ces tournées le Chef de l'Etat a toujours développé un thème particulier. Tels l'Educational, le Tourisme, la Foresterie, les Infrastructures de base et leur entretien, la protection de l'environnement, la paix et la Sécurité Nationale. A ce propos le Chef de l'Etat a déclaré que "renforcer la sécurité nationale, c'est aussi lutter contre toute forme de diffamation". Or "cette pratique se retrouve quelques fois dans nos journaux. La presse étant chargée d'éduquer la masse, il est nécessaire que ceux qui s'écarteraient de cet idéal en publiant des écrits faux, calomnieux et diffamatoires et partant aveuglant la population, il est donc nécessaire que ceux-là soient punis selon la loi".

(A.R.P. du 17 nov. 1988, p.10)

11ème JOURNÉE AFRICAINE DE
L'INFORMATION

A cause des tournées électorales présidentielles la Journée Africaine de l'Information a été célébrée chez nous le 6 novembre (Dimanche) et non le 7 comme d'habitude. Dans son allocution de circonstance le Directeur de l'ORINFOR (Office rwandais d'Information), Mr Christophe MPIZI, a notamment fustigé ce qu'il appelle "le minimalisme et le confort de l'unanimité" comme étant "les pires ennemis de l'homme de presse, sinon de toute une société. C'est l'attitude la plus subversive qui soit".

Pour le Directeur de l'ORINFOR, l'homme de presse rwandais répond parfaitement au modèle de l'universitaire tel que défini par le Chef de l'Etat lors de la célébration du 25ème anniversaire de l'U.N.R.

En terminant son allocution, le Directeur de l'ORINFOR a indiqué que "les agents de la communication (...) voteraient massivement pour le Président HABYARIMANA et appuieraient son programme d'action au cours de son prochain mandat". Parce que "une voix pour le Président HABYARIMANA est un geste patriotique".

Cette 11ème Journée africaine de l'information fut aussi une occasion de décerner les prix aux 10 premiers lauréats du Concours de théâtre radiophonique 1988. 5 autres lauréats reçurent 1 prix de consolation de 5.000 Frw chacun.

25ème ANNIVERSAIRE DE L'U.N.R.

Comme nous l'écrivions dans notre dernier numéro (132) l'U.N.R. (Université Nationale du Rwanda) a fêté ses 25 ans le 3 novembre. Parmi les invités de marque on notait la présence du Père Georges Henri LEVESQUE, fondateur et premier recteur de l'U.N.R., les ministres de l'enseignement du Burundi et de l'Uganda, le vice-ministre de l'Education de la Tanzanie, la Présidente de l'A.C.D.I. (Agence canadienne pour le Développement International).

Dans son discours de circonstance le Chef de l'Etat chanta "un hymne à la coopération" qu'il a définie comme "un véritable contrat de solidarité et un atout stratégique pour l'autodéveloppement". Délibérément le Président HABYARIMANA évita d'aborder "les nombreux, inévitables et parfois compliqués problèmes" de l'U.N.R. ainsi que "la réforme de l'Enseignement Supérieur" pour redéfinir le rôle de l'Université. Celle-ci doit PARTICIPER à la construction nationale notamment en "œuvrant pour la libération de nos campagnes" ●

DIALOGUE.

Une nouvelle traduction de "Isezerano Rishya"

Isezerano Rishya. Verbum Bible (B.P. 7463 - Kinshasa / Zaïre), Imprimé en Espagne, 1988, 944 pp., 2 cartes en annexe et 8 photographies hors textes.

"Les membres de l'équipe de traduction de la Bible" ont rédigé un texte de présentation: "La nouvelle traduction d'Isezerano Rishya, dans TRAIT D'UNION, no.279 (déc.1988), pp. 187-190.

VINGT ANS APRES...

Exactement vingt ans après la publication du Isezerano Rishya ly'Umwami wacu Yezu Kristu, traduit par l'Abbé Alexis KAGAME, voilà un autre Nouveau Testament en kinyarwanda. La traduction KAGAME, malgré les nombreuses critiques entendues pendant toutes ces années, aura été l'un des principaux facteurs de la promotion d'une liturgie et d'une lecture de la Bible en kinyarwanda. En effet, elle a ou au moins l'avantage d'exister, la

seule traduction complète du NT pour les catholiques, durant la période la plus importante de la Réforme Conciliaire. Or, ce deuxième NT de l'Eglise catholique marque une étape dans la traduction de la Bible. De nouveaux espoirs sont maintenant permis, - en particulier celui de voir une Bible complète en kinyarwanda pour les catholiques, - après des tentatives d'une traduction "interconfessionnelle" et des essais dispersés et fragmentaires.

DU NOUVEAU ... POUR CERTAINS !

La traduction actuelle ne surprendra nullement ceux qui ont accepté, au cours des dernières années, de se plonger dans les nouvelles traductions et de suivre un mouvement, commun aux catholiques et aux protestants. Les autres, ceux qui sont restés attachés à l'ancien Inkuru nziza (Evangiles et Actes) auront de la peine à s'adapter, même que les disciples toujours fidèles à KAGAME. Mais, puisque les anciens textes deviendront de plus en plus introuvables, le mouvement est irréversible; le nouveau texte s'imposera nécessairement avec les prochaines années.

A travers les lectionnaires et les rituels, les catholiques avaient pris l'habitude d'entendre des traductions très différentes, celle de KAGAME, celle du DIOCÈSE DE NYUNDO et peut-être d'autres versions encore. Or, après un premier contact avec le nouveau texte et quelques expériences, il semble, - c'est ce qu'il me faut encore démontrer, - qu'il a une qualité supérieure indéniable par rapport à ce qui existait déjà.

 VERBUM BIBLE. KINSHASA/ZAIRE

Au premier abord, en manipulant simplement le livre, on a l'impression d'un produit de fabrication étrangère au Rwanda: Photocomposition en Espagne, imprimé en Espagne, subsides accordés par des organismes étrangers ("Oeuvres Missionnaires Pontificales d'Espagne" et "Jungschar" d'Autriche), une maison d'édition ou un centre de promotion de la Bible VERBUM BIBLE de Kinshasa, etc. Les droits d'auteur (le copyright) sont même à l'étranger ! seule la traduction "Kinyarwanda" est de fabrication locale ... et pourtant les imprimeries et les éditions sont nombreuses dans le pays.

 UN "IMPRIMATUR" NATIONAL ET CATHOLIQUE

Un "imprimatur" très visible, identifié et localisé avec précision, ne laisse aucun doute sur les droits de propriété de la traduction. Il revenait à Monseigneur André PERRAUDIN, Archevêque-Evêque de Kibagayi et Président de la Commission Episcopale Biblique et Catéchétique, de donner l'autorisation de la reconnaissance officielle de l'Eglise catholique. Il y a donc plus qu'une approbation (imprimatur diocésain) d'un évêque en particulier (c'était le cas de la traduction de KAGAME).

 UNE OEUVRE COLLECTIVE
 SANS ETRE NECESSAIREMENT UNIFORME

Une quinzaine de traducteurs rwandais et étrangers, ont relevé le défi d'une collaboration; leurs noms sont mentionnés explicitement (p. 2). Cependant nous ignorons à qui revient la responsabilité de tel ou tel livre. Tous sont des prêtres (indication par la lettre P.) sauf probablement un laïc dont le nom J. KARASIRA est précédé de l'abréviation Bw. (pour Bwana probablement ?). Pour des lecteurs moyens, des abréviations comme Mye (Monseigneur), igiso, ... ne sont pas si évidentes et seraient à écarter!

Il est vrai que l'on peut supposer à priori que les divers livres souffrent d'un manque d'uniformité. Certains sont certainement meilleurs que d'autres. Pour les synoptiques du moins, il y a suffisamment d'uniformité. Un souci évident de vocabulaire uniforme transparaît un peu partout ... malgré des dizaines d'exemples contraires, on peut parler d'une oeuvre collective et unifiée. Nous avions déjà la traduction d'un seul auteur, il est intéressant cette fois-ci d'avoir un travail commun.

 DE L'IMAGE A LA REALITE

Toujours dans un premier contact, le lecteur regardera les photographies, insérées ici et là dans le texte. Au lieu des dessins habituels, souvent peu esthétiques et trop imaginaires, ces 8 photographies en couleurs sont attrayantes. Idée originale

et intéressante certes! Aucune indication cependant pour identifier le photographe ou donner l'origine des photographies ... Elles ont d'abord l'avantage de rapprocher des textes de l'histoire ancienne de la réalité actuelle. De plus, choisir la géographie physique - rien de plus concret - cela fixe un cadre réel qui convient à des textes anciens. Aucun visage humain, mais des paysages (collines, cours d'eau, arbres, ...) entourant parfois des monuments historiques.

La première, du Mont Garizimu, est bien choisie (p. 128). On peut regretter seulement que la carte géographique en annexe ne donne aucune mention de ce lieu près de Sikari (il y a cependant la note explicative de Jean 4,20 et la référence à Jean 4,5). En outre, il est dommage que la photographie du puits de Jacob (Jean 4,5-6) ne soit pas rapprochée de celle du Mont Garizimu. Les photos sont dispersées au hasard des feuillets du livre; ce qui a pour effet une insertion tout à fait arbitraire par rapport au texte. De fait si une logique existe, elle nous échappe totalement.

Le jardin des Oliviers est photographié à partir d'un arbre énorme, planté au milieu du décor au premier plan; il est entouré d'une végétation peu contrastée qui le fait disparaître presque totalement (p. 129). La photographie "aérienne (ou presque!)" de la Mer Morte et de ses environs laisse entrevoir un paysage désertique inconnu au Rwanda (p. 160). La vue du lac de Galilée ou de Tibériade avec ses rives accidentées nous rappelle agréablement le Lac Kivu et la belle région touristique de Kibuye (p. 161). Autant d'images plus "vraies" que celle de la caméra touristique ou des cartes postales à bon marché.

Plus loin encore dans le texte, nous tombons sur de bonnes prises de vue du Mont Sinaï et de

l'une des portes anciennes de Jérusalem (pp. 640 et 641). Pour la ville sainte, discrétion s'impose! Quant au Jourdain, il laisse une impression trouble, due probablement à une mauvaise reproduction de la photographie (p. 672). Tout est tellement vague, que l'on cherche désespérément à le voir couler! Enfin, le puits de Jacob tel qu'il est conservé aujourd'hui, après de multiples transformations, à l'intérieur d'une église (on discerne une fontaine baptismale à son côté), a tellement perdu de son "authenticité" que nous nous sentons fort loin des images si pures que nous donne le récit de Jean. L'appareillage "moderne" avec le sceau, les gobelets, la charpente métallique; ... cache toute la réalité et la beauté d'autrefois. C'est là un exemple frappant du drame de ces lieux saints actuels, abîmés et recouverts du poids lourd et déformant de l'histoire!

DES INTRODUCTIONS ET DES NOTES QUI ENRICHISSENT LA TRADUCTION

Pour chacun des livres, le texte est précédé d'une introduction de quelques pages. Il suffit d'en parcourir quelques unes pour en apprécier la qualité scientifique: précisions sur l'auteur, indications historiques concernant le texte, notes d'explication, présentation du contenu, ... Par ailleurs, les notes, brèves et discrètes en bas des pages, sont d'une aussi bonne qualité. Les renvois indiqués dans le texte par un astérisque (*) rend la consultation facile. Ce procédé est adapté aux lecteurs moyens. En effet le texte demeure dépouillé de toute surcharge typographique (numérotation des versets, paragraphes, sous-titres, caractères, ...) de sorte qu'il permet une lecture facile, personnelle ou publique.

DES FAUTES A CORRIGER

A ma grande surprise, je dois reconnaître que le texte imprimé est parfait (ou presque) ! L'utilisation de l'ordinateur et l'attention des correcteurs vigilants et consciencieux ont permis une impression sans précédent d'un livre en kinyarwanda. Le respect de la Parole de Dieu a de telles exigences quand elle s'exprime dans des mots humains et des livres imprimés. La fidélité des copistes n'est-elle pas un exemple de ce respect scrupuleux et de cette soumission attentive à la Parole de Dieu écrite en langage d'hommes ? Ce livre a donc le mérite d'un texte soigné, précis et correct par rapport à l'orthographe actuelle du kinyarwanda. Dans le même sens, la traduction "interconfessionnelle" était arrivée à une bonne performance. On ne pouvait pas faire moins. Je me permets de relever toutes les "fautes" que j'ai pu rencontrer. Plusieurs sont peu importantes :

1) Normalement, on a écrit, "Abafarizayi" avec une majuscule: Marc 2,16,7,3 et 5; partout. Or, à un endroit, le mot a perdu cette majuscule: Marc 2,18.

2) Dans l'expression consacrée "la loi de Moïse et les prophètes", on met habituellement une majuscule à "Abahanuzi": Mathieu 23,40; Luc 16,16 et 24,44; Jean 1,45 et partout. Or, à deux reprises au moins, la lettre majuscule est tombée: Luc 24,7 et Luc 17,31, alors que, dans un verset précédent, le mot est bien imprimé (Luc 17,29).

3) Dans Mathieu 4,18 on a écrit "ku nkombe y'Inyanja ya Galileya", alors que partout ailleurs le mot "inyanja" comporte une minuscule: Mathieu 15,29

et partout; ce qui paraît préférable, semble-t-il ?

4) Faut-il écrire "gusitara" (Luc 4,11) ou "gutsitara" (Jean 11,9) ? D'après le Dictionnaire de l'Institut National de Recherche Scientifique, les deux formes sont acceptées ! Pour plus d'uniformité, n'aurait-on pas dû choisir l'une ou l'autre variante ? Vraiment une subtilité !

5) Toujours d'après le Dictionnaire de l'INRS, on devrait écrire "n'joro": Jean 3,2; 11,10; 19,39 etc. mais à Luc 2,37, on a écrit "n'ijoro". Question d'habitude ... donc faute excusable !

DES IMPERFECTIONS !

Puisqu'il ne faut rien laisser passer, je note d'autres imperfections découvertes après avoir parcouru systématiquement tous les lieux parallèles donnés dans les Evangiles.

1) A la page 130, dans le sous-titre avant Marc 2,1, une parenthèse est tombée par négligence ! Il en est de même à la page 305, dans le sous-titre avant Luc 23,33; il y a aussi une parenthèse de trop dans les lieux parallèles. Ce ne sont que des bavures de l'ordinateur ou des presses.

2) A la page 131, dans le sous-titre avant Marc 2,13, la référence doit être corrigée; il faut lire Lk 5,27-32 et non pas Lk 5,27-37. Ces quelques "imperfections" ne sont rien par rapport à ce que l'on pouvait relever dans le NT de KAGAME !

QUELQUES ERREURS PLUS GRAVES

1) A la page 7, à la 17^{ème} ligne, il faut lire : (2 Sam) et non pas (1 Sam). Erreur communiquée par le Père Guy THEUNIS.

2) A la page 400, dans Actes 1,13, trois apôtres ont été oubliés dans la liste: Jacques, Matthieu et Jacques fils d'Alphée. Erreur communiquée par le P. THEUNIS.

3) A la page 400, Actes 1,19, on lit ceci: "muririmi rwabo", alors qu'il faut lire "turimi". Concernant le livre des Actes, M. Juvénal KARASIRA a relevé 10 fautes: 2,30; 3,18; 6,10; 10,30; 14,20; 17,19; 19,35; 24,20; 26,28 et 27,7.

4) Dans le sous-titre avant Luc 19,45, à la page 286, on lit ceci: "Yezu yirukaa abacuruzi".

5) A la page 224, dans le sous-titre avant Luc 6,36, on lit ceci: "Impuhwe n'ubugiraneza"; il faut lire "ubugiraneza".

6) A la page 346, dans les sous-titres avant Jean 8,21, on lit ceci: "Yezu aburira Abayahudi b'abemeragato". Faut-il couper le mot en deux "abemera gato" ? La réponse appartient aux spécialistes...

DES MOTS NOUVEAUX

Un mot nouveau n'a pas pu nous échapper et il appartenait désormais au vocabulaire biblique. Combien de mots n'avait-on pas trouvés pour traduire "un mélange de myrrhe et d'aloès" (Jean 19,39) ? On trouve maintenant "ikivange cy'ishangi n'amarira y'igikakarubamba". Un mot peu usité qui est dans le Dictionnaire de l'INRS: "plante: aloé dawei; Aloé volkensii". C'est là un exemple parmi plusieurs autres; un inventaire serait fort utile.

LA TRADUCTION DU "PATER"

Le nouveau texte catholique du "Pater" publié dans l'Ordinaire de la Messe et devenu rapidement courant dans la récitation privée et publique, se retrouve tel quel en Mathieu 6,9-13, avec une seule variante correspondant au dernier mot "... ahubwo udukize ikibi". Or nous disons "icyago". La note explicative de ce verset souligne les hésitations rencontrées pour le choix du mot: "cyangwa Umubi (Sekibi)". A mon avis, il est regrettable que le texte liturgique devenu aussi la traduction officielle, conserve "icyago", mot qui est certainement moins exact que "ikibi, Sekibi ou Umubi". Il faudra bien, un jour, trancher la question.

SAVOIR ECRIRE LE KINYARWANDA

Durant les dernières années, la transcription du kinyarwanda a soulevé beaucoup de difficultés

et de discussions. L'Abbé KAGAME n'a pas facilité le travail des chercheurs ni celui des autorités gouvernementales. Heureusement depuis quelques années, des règles précises de transcription sont devenues obligatoires et acceptées par les spécialistes de la linguistique. Or le texte du NT apparaît comme un excellent modèle de fidélité à l'écriture actuelle du kinyarwanda. Tout a été suivi scrupuleusement; par exemple, il n'y a aucun accent (le texte "interconfessionnel" en conservait encore quelques-uns), aucune originalité dans l'orthographe du kinyarwanda, ... Voici l'exemple d'une législation rigoureusement observée: "umugi", "uyu nguyu", "za bukuru", "nawe" et "na we", toujours le *ri* (sauf dans des mots étrangers comme "Elizabethi"), pour citer des paroles entre guillemets, le procédé recommandé laisse tomber les deux points après *ati*, *uti*, ... ce qui simplifie énormément le texte; la coupure des mots est toujours exacte, la ponctuation est excellente, ... Bref, rien n'est négligé en ce domaine. Pour la prochaine publication des livres liturgiques ou d'autres brochures religieuses, les responsables pourront consulter *Isezerano rishya* qui est un bel exemple. On regrette que l'Ordinaire de la Messe publié récemment ne soit pas conforme aux normes actuelles.

UNE TRADUCTION OECUMENIQUE... ENTRE LES LIGNES

Comme nous le verrons, la traduction "catholique" prend ses distances, sur plus d'un point, par rapport aux traductions protestantes ou "interconfessionnelles". Malgré tout, dans l'ensemble, elle demeure très proche d'une traduction commune et va nettement dans le sens "oecuménique", puisque

nombreux sont les traducteurs catholiques ayant collaboré aux textes "interconfessionnels". L'inverse n'est pas vrai, semble-t-il ! Somme toute, "un esprit oecuménique" a inspiré la commission des traducteurs, attentifs aux recherches faites dans les différentes Eglises du pays; ils ont voulu éviter tout ce qui pouvait choquer "les autres", rechercher un vocabulaire commun, atténuer des divergences trop fortes.

Pourtant, un fait s'impose: tant que l'Eglise catholique au Rwanda n'aura pas "sa Bible"; - ou mieux: sa traduction complète de la Bible, - il est impossible de rêver d'une traduction oecuménique. Il y a des étapes qu'on ne peut sauter...

Jusqu'à présent, on ne dispose que de 5 fascicules de la traduction "interconfessionnelle": les Evangiles et les Actes. Cette traduction se poursuit sous les auspices de la Société Biblique au Rwanda. Des manuscrits photocopiés des livres de l'AT circulent pour correction. Une édition complète du NT est attendue dans un avenir immédiat (1989 ?).

Les catholiques ont pris un risque en publiant tout le NT sans passer par fascicules qui comportent évidemment des avantages et aussi des inconvénients. La solution est heureuse ! Agréable surprise aussi ! Si les protestants avaient réussi à publier le premier NT (dans la "Bibiliya Yera"), les catholiques viennent d'en publier deux, en moins de 20 ans, et les deux plus récents... jusqu'au jour prochain où la traduction "interconfessionnelle" sera aussi un événement marquant.

LA TRADUCTION BIBLIQUE ET L'OECUMENISME

Depuis longtemps, le vocabulaire biblique kinyarwanda

Rwanda a été cause de malaise, entre catholiques et protestants, pour la lecture de la Bible. Les "résonances protestantes" ou "catholiques" du vocabulaire sont toujours aussi difficiles à surmonter de part et d'autre. Avec la traduction "interconfessionnelle", un réel effort d'uniformisation a été entrepris, tout en respectant les exigences littéraires et scientifiques. Mais tous, dans l'un ou l'autre camp, ne sont pas d'accord. Des compromis n'ont pas tout résolu et les habitudes ne changent pas du jour au lendemain. Entre le texte imprimé et le discours oral, il y a un long chemin et de nombreuses collines à franchir.

Ainsi donc, le NT catholique a dû nécessairement faire des choix que chacun pourra apprécier. Voici des exemples. Contrairement au compromis de la traduction "interconfessionnelle", le texte conserve le KRISTU (et non pas KRISTO). Il y a d'autres transcriptions divergentes, mais sans trop d'importance, comme "Izayi" (au lieu de "Ezayi"); "Yorudani" (au lieu de "Yorodani"); "Kafarinawumu" (au lieu de "Gafarinawumu"); "Dawudi" (au lieu de "Davidi"); etc. Par contre, d'autres options ne sont pas neutres. On a préféré "inkuru nziza" à "ubutumwa bwiza"; "Sekibi" à "Satani"; "ingoma y'Imana" à "Ubwami bw'Imana"; "Umuherezabwamba" à "umutambyi"; "Ihoni mbi" à "Ingabo ya Satani"; "Isengero" à "urusengero"; "inyanja ya Galileya" à "ikiyaga cya Galileya"; "Yohani Baptista" à "Yohani Mubaliza"; etc. Pourtant des résultats oecuméniques se sont imposés dans le texte catholique; tous parlent de "abigishamate-goko", "abasoresha", ... Une préférence nette pour le kinyarwanda est évidente; on ne parlera plus de "Abapublikani" et on n'utilisera plus des mots étrangers semblables alors que le kinyarwanda peut fournir des équivalents valables.

Evidemment, "Roho Mutagatifu" est conservé au lieu de "Mwuka Muziranenge". Un vocabulaire traduction-

nel s'impose ici fermement; ce qui était déjà à prévoir en considérant des traductions officielles récentes (catéchisme et livres liturgiques). Autre exemple: pour traduire le mot français FOI, les catholiques ont maintenu le mot traditionnel UKWEMERA (Marc 2,5 et partout), tandis que la traduction "interconfessionnelle" conserve UKWIZERA, mot traditionnel au vocabulaire protestant.

UNE ACADEMIE NATIONALE DU KINYARWANDA

Une simple comparaison des noms propres de la généalogie de Matthieu suffit à montrer le débat. On se demande toujours qui a raison d'écrire (ou de prononcer):

"Tamara" ou "Tamari" (1,3) ?
"Esironi" ou "Hesironi" (1,3) ?
"Bozi" ou "Bwozi" (1,5) ?
"Salomoni" ou "Salomo" (1,6) ?
"Uriya" ou "Uri" (1,6) ?

et combien d'autres vocabulaires comme "Tirakoniti" (Luc 3,1); "Abileni" ou "Abilene" (Luc 3,1) ? La transcription catholique actuelle a tenu compte de la prononciation en évitant de juxtaposer les consonnes: on écrit "Alufeyi" et non pas "Alfeyi" (Marc 2,14; "Baritolomayo" et non pas "Bartolomayo" (Marc 3,18); "Isikariyoti" et non pas "Iskariyoti" (Marc 3,19); etc. Débat délicat à mettre dans les mains des spécialistes!

Les différences de vocables tendent à s'atténuer grâce à des traductions qui tiennent compte des progrès scientifiques. Il est vrai aussi que le cloisonnement des traductions joue moins qu'autre-

fois. Sauf quelques particularités d'écriture et de vocabulaire, un langage commun se répand; beaucoup de subtilités maintenues de part et d'autre échappent heureusement aux lecteurs "moyens".

DES IMPRESSIONS SUR L'IMPRESSION

Rien n'a été négligé pour une bonne qualité d'impression: caractères d'imprimerie appropriés, mise en page bien conçue, sous-titres lisibles, notes infra-paginales discrètes, ... Sauf peut-être ... le choix du papier "jauni" ou "jaune"; certains regrettent le papier "blanc" de la brochure du NT de KAGAME. La transparence du papier peut même gêner certains yeux ! Il y a un moyen de remédier à cet inconvénient : glisser derrière la feuille un papier ou un carton de couleur foncée.

Le format donne au volume des dimensions commodes et agréables. La dernière édition du NT de KAGAME n'était pas mieux réussie. De même, reliure et couverture sont apparemment aussi solides et aussi belles. On verra à l'usage ! Sous la couleur bleue (couleur appelée par les spécialistes: "bleu-roi" ?) ou rouge, le livre est attrayant et laisse place à des goûts qu'il est impossible de discuter. De fait, l'une ou l'autre couleur semble convenir. Le prix de vente est de même très convenable.

PREMIERE PROPOSITION / UNE LETTRE PASTORALE

Les Evêques catholiques pourraient profiter de cette occasion pour présenter ce NT et pour invi-

ter les chrétiens (sans oublier les religieux, les religieuses et les prêtres) à une lecture régulière, amoureuse et pleine de foi, de la Parole de Dieu. Pourquoi ne pas "célébrer" dans la joie et l'action de grâce ce travail, fruit d'un effort persévérant et de compétences multiples ? Cela vaut bien l'inauguration officielle d'une église ou d'un centre.

DEUXIEME PROPOSITION: UNE TRADUCTION LITURGIQUE

Pourquoi ne pas utiliser dès maintenant la nouvelle traduction dans la liturgie (Eucharistie et autres Sacrements), du moins chaque fois que cela est possible ? On trouve en annexe les références bibliques pour les trois années liturgiques (pp. 931-940) et pour quelques fêtes. Attendre une traduction liturgique approuvée par l'Episcopat c'est une utopie tant que l'on ne disposera pas d'une Bible "complète" en kinyarwanda.

UNE CONCLUSION:

DU NOUVEAU TESTAMENT A L'ANCIEN

Si ce NT mérite, à sa parution, autant de félicitations, il ne sera pas à l'abri, au cours de son existence des critiques éventuelles. Chacun pourra en apprécier le langage, le vocabulaire, le style, ... et tout le reste. Il reste, en fait, l'épreuve de sa lecture individuelle et de sa proclamation publique, celle de son utilisation quotidienne dans la liturgie, la catéchèse et la prière personnelle et communautaire. Rien de plus

profitable pour un bien de l'Eglise que d'être soumis à cette fréquentation régulière, amoureuse et lucide. La parole de Dieu continue à s'incarner ici et là en des mots humains toujours précis et plus significatifs. Tout langage humain cherche à devenir plus transparent d'une Bonne Nouvelle qui vient d'en haut et qu'il est impossible d'exprimer parfaitement une fois pour toutes. Il faudra donc retoucher le texte, le corriger, le changer, ... sans attendre 20 ans !

Avant tout, il reste une attente, patiente et laborieuse: celle de "recevoir" le texte complet de l'AT en kinyarwanda ... et cela dans les meilleurs délais. Il sera - il faut l'espérer - d'une aussi bonne qualité que celui du NT et, pourquoi pas, meilleur encore. Il faut reconnaître humblement que nous sommes toujours très pauvres quant à notre héritage de l'AT. Un seul livre complet de l'AT a été publié en kinyarwanda jusqu'à ce jour: La Genèse, traduite par l'Abbé GAKWANDI. Il manque donc plusieurs livres dans la bibliothèque catholique de l'Eglise du Rwanda ●

Gilles-Marius DION.

Courrier des lecteurs

En publiant cette note du Chanoine Pierre de Locht au Père Nothomb, DIALOGUE n'a nullement l'intention d'allumer une polémique. Elle veut au contraire réaffirmer avec l'auteur qu'un vrai dialogue suppose un échange d'idées et une argumentation sur le fond plutôt que de recourir à des arguments d'autorité ou à juger des personnes sur des critères purement subjectifs.

Pour un vrai dialogue

La revue "Dialogue", dans son numéro 131 de nov-déc. 1988, publie vos "Brèves réflexions sur la Parenté responsable". Vous m'y mettez en cause à plusieurs reprises, ce qui est votre droit le plus strict. Mais, la façon dont vous le faites ne me paraît nullement respecter ni ma personne ni les lecteurs de "Dialogue".

Si les idées exprimées sous ma responsabilité ne vous semblent pas valables, il est important de les examiner loyalement et d'y répondre de manière argumentée. Plutôt que de le faire - ce qui vous ferait entrer en dialogue - vous tenez avant tout à disqualifier ma personne: "Je ne pense pas que Pierre de Locht soit le meilleur maître à penser en ces matières...", insinuant que j'enseigne plus

intelligent et mieux informé que Paul VI et Jean-Paul II (p.13). (NB. Serait-il donc impensable que quelqu'un puisse être plus intelligent et mieux informé que le pape ?)

Vous récidivez à la page suivante, par un nouveau coup de patte: "C'est là, et pas chez de Locht ni dans des ouvrages de seconde main, qu'il faut en chercher l'explication" (p. 114). Quel dédain, en dehors de tout examen honnête de ce que j'exprime! Et encore, p. 118: "J'ai déjà dit plus haut qu'à mon avis Pierre de Locht n'est pas une bonne référence". Décidément, je dois vous paraître particulièrement dangereux pour que vous ayez besoin de me disqualifier une fois de plus.

À la page 120 enfin, vous portez un avis sur le fond, mais en vous contentant d'affirmer: "La réponse de Pierre de Locht à la question du choix des méthodes n'est pas satisfaisante. Elle ignore de nouveau toute norme morale objective". Que signifie ce "de nouveau"? Il se réfère à quoi? Insinuation générale gratuite. De plus, qu'est-ce qui vous permet d'affirmer que ma réponse ignore toute norme morale objective? La page 87 donne au contraire clairement des normes objectives. Peut-être ne vous paraissent-elles pas valables? Mais il n'est pas honnête de prétendre que, selon mes dires, celles-ci n'existent pas.

Permettez-moi de vous dire que votre polémique me paraît plus "cléricale" que chrétienne; elle manque de la plus élémentaire honnêteté à l'égard de ma personne et de ce que, en conscience, je crois devoir écrire, et sur quoi je suis tout disposé à m'expliquer. En outre, vous semblez croire que les lecteurs de "Dialogue" doivent avant tout être mis en garde contre des êtres dangereux. Ne sont-ils donc pas capables à vos yeux d'entrer dans une réflexion de fond, où peuvent s'affronter, loyalement, des avis différents?

Je n'ai jamais refusé la confrontation. Aussi, j'espère qu'il nous sera un jour possible de dialoguer véritablement, non pas à coup d'arguments d'autorité, mais en un échange sur le fond, auquel les chrétiens aspirent de plus en plus.

Pierre de LOCHT.

Soyez oecuménique

Je viens de passer quelques mois au Rwanda et j'y ai eu de nombreux contacts à différents niveaux. J'ai appris à aimer ce pays non seulement pour sa beauté physique mais aussi pour l'amabilité de ses habitants.

J'ai lu aussi avec intérêt l'eno.128 (de DIALOGUE) de mai-juin 1988. J'aurais voulu collaborer aux numéros futurs par quelques articles dans le sens oecuménique par exemple. Car même si votre revue affirme n'être l'organe officiel d'aucune Eglise, elle est bien dirigée vers un centre.

Le Rwanda étant par sa liberté religieuse très partagé en certaines régions confessionnelles, ne pourriez-vous pas, s'il vous plaît, laisser quelques pages ou colonnes à la disposition des personnes ayant d'autres idées à partager? Ces pages s'intitueraient par exemple "PAGES LIBRES ou D'AUTRES PENSEES". En évitant toutefois toutes agressivités ou controverse qui nuiraient au but poursuivi par votre revue.

Danloy GHISLAIN.



Select

FEUILLET SELECTIF
DOMINICAINS
KINSHASA

SELECT

— revue semestrielle (à partir de 1985) —
fondée en octobre 1980 par les Dominicains (Kinshasa)

Ce « feuillet » est une tentative de lecture sélective des « prises de parole », des faits et événements constituant les « actes des apôtres » œuvrant sur le terrain, au Zaïre — et dans le reste du tiers monde, éventuellement...

Le bulletin privilégie des « lieux » vérifiables pouvant exprimer ce qu'est dire la bonne nouvelle, aujourd'hui, dans nos régions aux prises avec le problème de la faim, de la survie... du sous-développement !

La reproduction des textes de Select est autorisée à la seule condition que soit mentionnée la source et qu'un exemplaire soit envoyé à l'administration-Select, bp. 1158 Limete/Kinshasa.

shoté legal : .004493

pour toute
correspondance
boite postale n° 1158
b.p. 22 Limete, Kinshasa
Congo (Zaïre) Kinshasa

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion.
Elle paraît tous les deux mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes économiques, sociaux, culturels, politiques, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda.
Sans être l'organe officiel d'une Fglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE — B.P. 572 KIGALI

Téléphone 74178

A. REDACTION ET ABONNEMENT

Encelnte de Kinyamateka

B. TARIF D'ABONNEMENT

RWANDA	ETRANGER
● Abonnement ordinaire: 1000 Frw.	● Burundi: 1500 Fbu.
● Abonnement étudiant: 800 Frw.	● Afrique } 3000 Frw. ou 1500 F belges
● Abonnement de soutien: 1500 Frw.	● Europe } 60 Fsuisses
● Abonnement de groupe: 4000 Frw. (5 personnes)	● Amérique } 3500 Frw. ou 35 \$ US
	● Asie }

C. MODE DE PAIEMENT

RWANDA	ETRANGER
● B.C.R.N° 3778/92 Kigali	● Belgique: CCP 000 - 1495122 - 61
● Mandat postal, DIALOGUE, B.P. 572 Kigali	● Pierre Mission, Bruxelles
● Economats Généraux	● Suisse: CCP 17 - 2941 - 6,
● Cemeca (Père Louis Pien — Procure Kigali)	Revue DIALOGUE Rwanda
● Bureaux DIALOGUE (enceinte Kinyamateka)	R. AEBISCHER, Fribourg — Suisse

D. VENTE AU NUMERO

Prix: 200 Frw.

Lieux: Librairie Caritas - Kigali; Hôtel des Diplomates - Kigali; Hôtel des Mille Collines - Kigali; Hôtel Méridien - Kigali; ALIRWANDA - Kigali; Centre National de Pastorale St Paul - Kigali; Gare Routière - Kigali; Club Rafiki - Kigali; Village Urugwiro - Kigali; Librairie Universitaire - Butare.